

# LE DEVOIR

VOL. XC - N° 97

MONTRÉAL, LE MARDI 4 MAI 1999

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Partir ou rester là

Que Lorraine Pagé parte ou reste là où elle est, à la CEQ, le jugement de la Cour municipale la rendant coupable de vol à l'étalage aura de lourdes répercussions sur cette organisation syndicale, à la veille des négociations dans le secteur public.

Mme Pagé est restée silencieuse hier, pendant qu'une trentaine de dirigeants de la Centrale de l'enseignement du Québec se réunissaient. Mais ils remettront vraisemblablement le sort de leur présidente entre les mains d'un conseil général extraordinaire, qui aura lieu vendredi. Cette instance réunit quelque 300 représentants syndicaux.

En attendant, Lorraine Pagé a décidé, selon les membres du comité exécutif, de renoncer à l'exercice des fonctions liées à la présidence, qui seront assumées par la première vice-présidente, Monique Richard.

Hier, à peu près personne à la CEQ n'a voulu commenter le jugement de la Cour municipale ou émettre une opinion. Le silence était de rigueur et l'organisation syndicale était fermée comme une huître.

En revanche, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, n'a pas hésité, lui, à donner son appui à Mme Pagé. Au lendemain du jugement, il déclarait sans ambiguïté qu'une personne de ce calibre devait rester à la tête de la centrale.

M. Massé serait en effet bien seul sans sa collègue, lorsque les négociations avec le gouvernement gagneront en intensité cet automne. Et il ne souhaite sans doute pas se retrouver avec une personne plus radicale que Mme Pagé, qui, comme on le sait, a failli se faire battre par l'aile radicale au dernier congrès de son organisation.

Le portrait n'est guère plus stable à la CSN. Gérald Larose a annoncé son départ et les énergies de cette centrale sont tout entières tournées vers l'élection de son successeur avant les vacances d'été. Le nouveau

venu ne sera pas un néophyte, mais il en sera vraisemblablement à sa première expérience comme porte-parole du Front commun. Il devra faire ses classes.

Les récents incidents qui ont atteint la présidence de la CEQ ne feront certainement rien pour renforcer un front commun déjà fragile: au cours des derniers mois, Mme Pagé et M. Larose ont eu maille à partir dans le dossier de l'équité salariale, la CSN accusant Mme Pagé d'utiliser l'équité salariale pour inscrire des demandes salariales ne figurant pas au programme du front commun. Les deux présidents de centrales ne se sont vraiment jamais réconciliés depuis.

Ce dossier de l'équité salariale ne fait pas non plus l'unanimité au sein de la CEQ. L'équipe dirigeante doit composer depuis de nombreux mois avec des enseignants dissidents qui n'approuvent pas les revendications de Mme Pagé, entre autres parce qu'elles font peu de cas de la scolarité des enseignants dans le calcul du salaire.

Mais ce dossier est celui de Mme Pagé et, comme toutes les causes qu'elle embrasse, elle le défend avec conviction, sans accorder un pouce de terrain à son adversaire. Le gouvernement a eu beau tourner en dérision l'énormité du coût des demandes — 800 millions de dollars au moins —, Lorraine Pagé a eu, au cours de la dernière année, réponse à tout.

La présidente de la CEQ a manifesté la même ténacité l'an dernier lors des débats sur les modifications à la Loi sur l'instruction publique, tenus sous l'ex-ministre Pauline Marois. La leader syndicale a réussi à faire reculer le ministre sur la question des écoles à vocation particulière, dont l'expansion est désormais solidement encadrée. Elle a eu moins de succès avec d'autres dispositions de la loi — dont celles permettant aux écoles de faire des collectes de fonds —, mais elle a réussi à accroître le poids des enseignants au sein des conseils d'établissements d'école, la nouvelle structure par laquelle passe désormais le pouvoir.

Mme Pagé est une bête politique et une actrice de la scène québécoise depuis de longues années. Elle aime son métier. Elle en mange.

En décembre dernier, après que *Le Journal de Montréal* eut diffusé son arrestation, Mme Pagé recontra la presse pour demander aux médias d'être patients en attendant que le processus judiciaire suive son cours. Interrogée à ce moment sur ses intentions, Mme Pagé avait eu ces mots: «*J'adore le métier que je fais. Je ne veux et ne peux rester à l'écart des luttes syndicales que mène la CEQ.*»

À ce moment, Mme Pagé disait: «*Mon avocat m'a imposé le bâillon et je dois l'écouter.*» Il s'en trouvait plusieurs, au sein de la CEQ, pour penser que Mme Pagé devait alors opter pour la transparence en avouant sa faiblesse plutôt que de s'enfermer dans le jeu juridique. Mme Pagé a choisi l'autre voie et elle a perdu.

Contrairement aux pratiques en vigueur à la CSN et à la FTQ, où les présidents ont, ces dernières années, laissé occasionnellement la place à d'autres porte-parole, Mme Pagé est seule au sommet depuis plusieurs années, où elle occupe toute la place.

Et, comme tous les leaders syndicaux forts, elle passe une certaine partie de son temps à faire la leçon aux autres, à partir d'une certaine morale. Et c'est cet aspect du travail de Mme Pagé qui sera rendu difficile si elle reste, indépendamment du fait que tout le monde a le droit de se tromper.

**MÉTÉO**

Montréal	Ensoleillé et très chaud.	Max: 28 Min: 9
Québec	Ensoleillé	Max: 28 Min: 9

Détails, page B 4

**INDEX**

Annonces.....	B 6	Le monde.....	A 5
Avis publics.....	B 4	Les sports.....	B 6
Culture.....	B 7	Montréal.....	A 3
Économie.....	B 2	Mots croisés..	B 6
Editorial.....	A 6	Politique.....	A 4
Horizons.....	B 1	Télévision.....	B 7

www.ledevoir.com

**IDÉES**

*La chronique de Chantal Hébert: La condition gagnante de Jean Charest, page A 7*



**ÉCONOMIE**

*Le dollar canadien dépasse les 69 ¢, page B 2*

**HORIZONS**

*Montréal à tire-d'aile, page B 1*



## Casse-cou assoiffé



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**CEUX** qui ont déjà vu le monument George-Étienne-Cartier au parc Jeanne-Mance, à Montréal, secouent la tête d'incrédulité en imaginant ce jeune alpiniste casse-cou se hisser sur la sculpture et prendre le temps de se désaltérer, un pied sur la tête de la statue.

## Achat de Champigny par Renaud-Bray

### Le milieu du livre s'étonne mais ne s'inquiète pas

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

L'acquisition possible des librairies Champigny par Renaud-Bray étonne certains acteurs du milieu du livre mais ne les inquiète pas, le partenariat avec le Fonds de solidarité de la FTQ tenant lieu d'assise financière rassurante pour la suite des événements.

L'annonce de cette transaction imminente, parue samedi dans *Le Devoir* et confirmée le matin même par le président de Renaud-Bray, Pierre Renaud, a provoqué quelques réactions de surprise chez certains éditeurs, distributeurs et libraires. Rappelons que M. Renaud, propriétaire des

cinq librairies Renaud-Bray, a déposé une offre pour acheter Librairie Champigny inc., laquelle comprend les trois succursales actuelles de Champigny (rue Saint-Denis, Centre Laval, Carrefour Angrignon). La transaction pourrait être conclue au cours des prochaines semaines, a précisé M. Renaud.

«*L'important, c'est que les librairies puissent rester ouvertes,*» affirme d'abord Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec. À ce sujet, Pierre Renaud a déjà affirmé qu'aucune fermeture de succursales n'était à l'ordre du jour. «*Certains ont parlé de concentration,*

VOIR PAGE A 8: LIVRE

## De Toronto à Inverness

*Voyage au cœur du nationalisme écossais*

Voici le premier de trois articles de notre correspondant Christian Rioux abordant les principaux enjeux du scrutin historique de jeudi prochain, qui permettra de constituer le premier Parlement écossais depuis 300 ans.

CHRISTIAN RIOUX  
ENVOYÉ SPÉCIAL DU  
DEVOIR EN ÉCOSSE

Inverness — Le train pour Inverness, capitale des Highlands au nord de l'Écosse, a tout des trains canadiens. Non seulement est-il bourré de retraités et d'étudiants de l'Ouest et des Maritimes à la recherche de leurs aîeux, mais il a la même lenteur: trois heures trente minutes pour parcourir 250 km! À Inverness, c'est même un Torontois revenu défendre l'indépendance de sa terre natale après 15 ans d'exil canadien qui m'accueille.

Les Écossais ne font pas que boire et danser des sets carrés, ils ont aussi attrapé le virus indépendantiste. Den-

nis MacLeod a quitté le Canada pour racheter à Strathconan la maison du clan des MacKenzie, ceux qui ont donné leur nom à la rivière des Terroirs du Nord Ouest. Depuis son retour, cet investisseur minier que l'épicière du coin surnomme «*mon millionnaire*» est devenu l'un des principaux organisateurs du Scottish National Party (SNP), le parti indépendantiste écossais qui pourrait devenir l'opposition officielle dans le nouveau Parlement d'Édimbourg. Il en est même l'un des principaux mécènes, après bien sûr Sean Connery, l'interprète de James Bond, qui verse au parti 100 000 \$ par année. «*Moi, je suis Goldfinger,*» dit Dennis MacLeod en éclatant de rire.

Aller à Inverness, c'est un peu remonter aux racines du nationalisme

écossais. À quelques kilomètres du Loch Ness, presque tout le monde croit au monstre légendaire dont tous les musées exhibent des photos à l'authenticité garantie. «*Qui serait assez stupide pour détruire une industrie qui attire des millions de touristes chaque année?*», demande MacLeod. Entre le match de soccer et le pub, on parle de la rébellion jacobite et de la défaite de Culloden (1746) comme si c'était hier. Une bataille après laquelle l'armée anglaise a déporté 90 % de la population du coin, dont la majeure partie est allée fonder la Nouvelle-Écosse. Longtemps avant le Kosovo.

En 1967, la région fut la première à élire un membre du SNP: Winnie Ewing, devenue députée européenne et consacrée depuis mère supérieure du parti. Cette victoire marquait le dé-

but de la modernisation d'une formation autrefois associée aux secteurs les plus conservateurs. Le slogan de l'époque ne manquait pas d'audace: «*Stop the world. Scotland wants to get on!*» (Arrêtez le monde. L'Écosse veut y monter!)

Dans la plus pure tradition écossaise, Winnie Ewing a d'ailleurs fondé un clan puisque quatre membres de sa famille se présentent à l'élection de jeudi.

Fergus Ewing, son fils dans la trentaine, est l'une des figures montantes du parti. L'augmentation des taxes sur le carburant décriée par les travailleurs, et qui touche durement les régions, pourrait lui offrir la victoire. «*Londres pense encore qu'elle dirige le monde, dit-il. Cette hausse de taxe a provoqué la révolte de nombreuses entreprises.*»

VOIR PAGE A 8: ÉCOSSE

## Québec et les Cris revendiquent des îles du Nunavut

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec et la nation crie revendiquent des îles septentrionales sur le point de passer sous la juridiction du nouveau gouvernement du Nunavut. Ces îles des baies James, d'Hudson, d'Ungava et du détroit d'Hudson font l'objet de telles revendications depuis des années de la part de Québec et des Cris, mais le gouvernement fédéral refuse maintenant d'en discuter, prétextant la démarche juridique entreprise par la nation crie pour les récupérer.

VOIR PAGE A 8: NUNAVUT

## Bombardements en Yougoslavie

### Clinton évoque la possibilité d'une «pause»

PIERRE GLACHANT  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président Clinton a évoqué pour la première fois hier la possibilité d'une «*pause*» dans les frappes de l'OTAN contre la Yougoslavie, juste avant de recevoir l'émissaire russe Viktor Tchernomyrdine à la Maison-Blanche.

Le président américain a aussi reconnu qu'il existait une «*marge de manœuvre*» au sujet de la composition d'une force forcée de maintien de la paix au Kosovo.

La composition de cette force constitue jusqu'ici le point le plus épineux en suspens entre Belgrade et l'OTAN pour parvenir à un arrêt des frappes engagées le 24 mars.

Une pause dans les bombardements contre la Yougoslavie, a expliqué Bill Clinton, implique que Belgrade accepte les «*principes de base*» énoncés par l'OTAN et «*au moins le début du retrait des forces serbes.*»

Le président américain s'exprimait lors d'une conférence de presse commune avec le premier ministre japonais Keizo Obuchi. Pressé de questions par les journalistes sur les conditions permettant une telle pause, il a indiqué que les réfugiés albanais du Kosovo devaient pouvoir regagner

VOIR PAGE A 8: CLINTON

Lire aussi en page A 5

## ■ L'OTAN utilise une arme ultra-secrète

ACTUALITÉS

### Le débit du Saint-Laurent a chuté de 33%

■ À lire en page A 2



ÉCOSSAISE

## • LES ACTUALITÉS •

Temps exceptionnel

# Un tiers du Saint-Laurent manque à l'appel

## Le bassin des Grands Lacs est aussi fortement touché

Le temps exceptionnellement agréable que nous connaissons depuis deux semaines a cependant des impacts majeurs sur le niveau du fleuve et des Grands Lacs, la reproduction des poissons et de la sauvagine.

LOUIS-GILLES  
FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Le Saint-Laurent débite actuellement 33 % moins d'eau que l'an dernier à la même date en raison des températures des dernières semaines, qui affichent des records de faibles précipitations et d'intense ensoleillement.

Hier, le Saint-Laurent affichait à la sortie du lac Saint-Louis un débit de 7400 m<sup>3</sup> à la seconde, soit le tiers moins que les 11 000 m<sup>3</sup> relevés à la même date l'an dernier.

Au port de Montréal, le niveau dépassait hier de 43 cm à peine le niveau d'utilisation minimal du chenal

maritime. Habituellement, le niveau de la crue se situe généralement entre 1,5 mètre et 2,5 mètres au-dessus de ce seuil.

Le bassin des Grands Lacs est aussi fortement touché. Selon Peter Yee, du service atmosphérique d'Environnement Canada, les Grands Lacs affichaient hier ensemble un déficit incroyablement de 46 km cubes d'eau, à cause d'une baisse de niveau de 20 cm. Cette masse gigantesque correspond à un débit fluvial de 8000 m<sup>3</sup> à la seconde (600 m<sup>3</sup> de plus qu'actuellement) pendant 67 jours!

Le lac Ontario, situé aux portes du Québec, se retrouvait ainsi à 30 cm sous sa cote habituelle, ce qui empêchera, à moins de pluies exception-

nelles, de relever le chenal maritime.

Peter Yee et Alain Bourque — ce dernier étant rattaché aux services météo d'Environnement Canada à Montréal — expliquent de la même façon les bas niveaux des réserves d'eaux douces du bassin laurentien, qui comprend les Grands Lacs et le fleuve.

Les précipitations, selon Peter Yee, ont été au-dessous des normales depuis le début de l'hiver au-dessus des Grands Lacs. Un ensoleillement intense et continu a favorisé l'évaporation de la neige et de l'eau au sol, ce qui fait que les pluies subséquentes ont été absorbées par le sol comme par une éponge au lieu de migrer vers les plans d'eau.

La situation dans le bassin de l'Outaouais illustre bien le phénomène. Ce cours d'eau, qui déversait l'an dernier 2800 m<sup>3</sup> dans le Saint-Laurent, limite actuellement ses apports à 1500 m<sup>3</sup> en raison de l'ensoleillement intense. Le

pic de la crue n'a pas dépassé 4500 m<sup>3</sup> cette année en comparaison de 8000 m<sup>3</sup> l'an dernier.

## Des records

Alain Bourque n'explique pas ce phénomène par les seuls records de température des derniers jours au Québec, aussi exceptionnels furent-ils. Il y voit plutôt l'effet des deux records battus en avril à Dorval, soit celui des précipitations et celui de l'ensoleillement.

«Dorval, dit-il, a reçu 19,5 mm de précipitations entre le 1er et le 30 avril, ce qui relève au deuxième rang l'ancien record de 20,6 mm enregistré en 1966. Pour ce qui est de l'ensoleillement, les 245 heures d'avril 1999 fracassent le record encore tout chaud de 1998, alors qu'on enregistrait 238,4 heures de soleil sur la métropole.»

Pour Gérard Massé, le chef du Service d'aménagement et de la faune du ministère des Transports, «c'est une mauvaise saison pour la re-

production de plusieurs espèces aquatiques, mais une bonne saison pour la sauvagine». Les poissons n'ont pu atteindre cette année, faute de crue importante, tous les milieux humides propices à la reproduction et plusieurs sites de fraie ont été mis à sec prématurément. Mais les nids de canards n'auront pas été emportés par la crue, ce qui augure fort bien pour la reproduction à moins qu'une sécheresse importante au début de l'été n'atrophie les marais.

Pour les agriculteurs, cette température n'est pas encore un problème, explique Sylvie Marier, mais elle pourrait le devenir. Actuellement, dit-elle, les agriculteurs profitent du beau temps pour faire leurs semis. Si les maraichers craignent moins le prolongement du beau temps en raison de leurs systèmes d'irrigation, les grands producteurs céréaliers ne peuvent en dire autant et vont bientôt rêver d'une belle journée de pluie...

## Frappes de l'OTAN au Kosovo

## Le NPD rompt le front commun parlementaire

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La chef du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, a rompu le front commun parlementaire sur la guerre des Balkans, hier, et réclamé la suspension des bombardements de l'OTAN comme moyen de relancer les efforts de paix.

Préconisant la recherche d'une solution diplomatique, Mme McDonough a déclaré que, pour progresser vers cette solution, il fallait suspendre les bombardements.

Le premier ministre, Jean Chrétien, a sèchement rejeté le conseil, affirmant que ce n'était pas le temps d'atténuer la pression sur le président yougoslave Slobodan Milosevic. «Nous faisons le maximum pour trouver une solution diplomatique», a assuré M. Chrétien en Chambre.

Il a souligné que le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'était joint à d'autres représentants de l'OTAN de passage à Moscou, la semaine dernière, pour tenter d'obtenir une intervention des Russes en faveur d'un accord de paix qui verrait des troupes de l'ONU entrer au Kosovo afin d'y superviser le retour des réfugiés. Mais l'arrêt unilatéral des frappes aériennes par l'OTAN, avant que Milosevic ne stoppe son offensive terrestre et ne retire ses troupes, serait «totalement contre-productif», a affirmé le premier ministre.

Hors de la Chambre, Mme McDonough a reconnu que le leader yougoslave n'avait pas fait suffisamment pour promouvoir la paix et qu'il n'y avait aucune garantie qu'il réagirait positivement à une suspension des bombarde-

ments. Mais elle a insisté pour que le Canada ne ménage aucun effort pour trouver une solution diplomatique.

Les néo-démocrates ont, comme tous les autres partis aux Communes, appuyé les frappes aériennes quand celles-ci ont débuté, il y a plus d'un mois. Leur soutien aux bombardements a vacillé au fil des jours et avec l'augmentation des victimes des bombardements, mais jusqu'à hier, ils n'avaient pas fait bande à part.

La position néo-démocrate n'a recueilli aucun appui auprès des autres partis. Le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a reproché au NPD d'avoir abandonné la position qu'il partageait avec les gouvernements socio-démocrates de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne. Il maintient que les bombardements ne peuvent cesser tant que les troupes serbes ne se sont retirées.

## Premiers réfugiés

Par ailleurs, les Kosovars ayant trouvé refuge au Canada arrivent au pays à compter d'aujourd'hui, et les bénévoles qui les prendront en charge se demandent bien dans quel état physique et mental ils seront.

«On nous a dit que les gens qui viennent ici sont vraiment plus traumatisés qu'il y a trois semaines. Ils ont connu l'enfer. Ils ne seront pas en forme, c'est sûr», a déclaré Mary Ferguson, qui supervisera les 300 bénévoles qui ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge pour venir en aide aux réfugiés kosovars, chassés de la Yougoslavie par les forces serbes. Le Canada accueillera en tout 5000 réfugiés kosovars d'origine albanaise.

## La belle bicyclette!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LA TRADITIONNELLE remise de bicyclettes de Jeunesse au soleil avait une couleur particulière cette année. L'organisme, qui fête son 45<sup>e</sup> anniversaire, a remis 45 bicyclettes et autant de casques protecteurs pour récompenser des jeunes qui, comme Jean-Noël Raymond-Jetté, sept ans, font du bénévolat et s'impliquent dans leur communauté.

## Hormone de croissance pour les bovins

## Une scientifique dénonce la négligence d'Ottawa

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Devant un comité sénatorial, une scientifique du ministère fédéral de la Santé, Margaret Haydon, a dit hier que ses patrons avaient ignoré ses avertissements quant aux effets possibles sur la santé humaine de l'administration d'une hormone de croissance aux bovins.

Elle a affirmé que ses supérieurs avaient donné les approbations requises pour l'utilisation de cette hormone, la Revalor-H, malgré les preuves qui s'accumulaient démontrant qu'elle provoquait une puberté précoce chez les veaux.

«Ceci a été pour moi un sujet de grande préoccupation. Mais mes avertissements sont tombés dans l'oreille d'un sourd. Le ministère a tout de même choisi d'aller de l'avant et d'approuver cette hormone», a déclaré Mme Haydon.

Selon elle, on observe chez les truies à qui on administre un traitement à la Revalor-H une prolifération de tissus mammaires. «Ce n'est pas normal. C'est inattendu d'observer un tel phénomène chez des animaux très jeunes», a-t-elle expliqué.

Elle n'a cependant pas expliqué dans quelle mesure l'absorption de cette hormone par des animaux pouvait avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

## Moins de Français ont visité le Québec en 1998

LE DEVOIR

Les touristes ont afflué en grand nombre au Québec en 1998, et Québec espère qu'il en sera de même cette année. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre du Tourisme du Québec, Maxime Arseneau.

En 1998, le Québec a accueilli 11 % de touristes de plus que l'année précédente, et ce, malgré une chute marquée du tourisme en provenance de France. Cette chute du tourisme français est expliquée principalement par la compétition des destinations peu coûteuses en Asie et en Afrique du Nord, et par la tenue de la Coupe du monde de football en France l'été dernier, selon les autorités du ministère.

Le tourisme en provenance de Grande-Bretagne et d'Allemagne, pour sa part, a crû de 7,9 %. 15 % plus de Québécois ont voyagé à l'intérieur de la Belle Province, et le tourisme en provenance des États-Unis a pour sa part enregistré une hausse de 8 %.

Cette année, le ministère du Tourisme mise encore sur la faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine pour attirer les touristes en ses frontières. On vante aussi la qualité des services offerts. La campagne de l'été 1999, qui compte des messages écrits et des messages télévisés, vante les attraits des villes, des endroits de villégiature et des espaces sauvages québécois pour attirer les visiteurs.

Car les attentes des touristes qui visitent le Québec ont changé avec les années, raconte Lucille Daoust, sous-ministre déléguée au Tourisme. Au-delà du circuit traditionnel de Montréal-Québec et de la Gaspésie, les visiteurs cherchent entre autres à faire des expériences choisies, soit en se faisant gâter à travers le tourisme de villégiature, soit en vivant des aventures de plein-air. À ce chapitre, le gouvernement du Québec a du travail à faire, comme en témoignent une série d'investissements récents dans les parcs provinciaux.

## Poursuites contre la CEQ: les parents grondent

PAULE DES RIVIÈRES LE DEVOIR

La Fédération des comités de parents de la province du Québec demande à la Fédération des commissions scolaires d'intervenir auprès des commissions qui refusent de fournir des renseignements sur le débrayage illégal des enseignants, le 18 novembre dernier.

Les commissions scolaires ont été invitées à fournir des renseignements sur les activités de leur syndicat d'enseignants le 18 novembre. Sans ces informations, le procureur général ne peut tenter aucune poursuite.

Or la Fédération des comités de parents trouve que ce processus met beaucoup de temps à aboutir. Certains de ses membres lui ont suggéré d'exercer un recours collectif contre les auteurs du débrayage et les dirigeants de la Fédération des comités de parents ont refusé cette suggestion, estimant que la responsabilité revient aux commissions scolaires.

«Nous croyons qu'il est de votre devoir d'intervenir auprès des commissions scolaires pour qu'elles acceptent de collaborer avec la procureure générale du Québec. Il nous apparaît important que la population sache que toutes les commissions scolaires, dans l'intérêt des enfants et des parents, sont prêtes à prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait plus de grèves illégales», a écrit le représentant des parents, Gary Stronach, au président de la Fédération des commissions scolaires.

Hier, le président de la FSCQ, André Caron, a dit qu'il n'y avait pas lieu «de sortir les canons». Il a rappelé que, sur 72 commissions scolaires, 50 avaient répondu à l'appel, alors qu'à six autres endroits les commissaires avaient décliné que le 18 novembre serait une journée pédagogique, donc sans classe.

Mais les rares commissions scolaires qui ont refusé de répondre à l'appel comprennent la plus importante, la Commission scolaire de Montréal. La directrice de cabinet de la présidente, Diane De Courcy, a déclaré récemment que la décision de ne pas fournir les renseignements demandés «sera notre modeste contribution à l'avancement de la cause de l'équité salariale».

Il faut dire que le comité de parents de la CSDM ne s'est pas mêlé de cette histoire parce qu'il a eu l'assurance que la journée de classe perdue serait reprise.

Au bureau du ministre de la Justice, Linda Goupil, on répète que «nous étudions le dossier». Une porte-parole de la ministre a confirmé que plusieurs dossiers sont entrés mais qu'aucun geste n'a encore été fait. Le procureur a jusqu'au 18 novembre prochain pour entreprendre des poursuites.

EN BREF

## Cocktail périlleux

(PC) — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) vient de lancer une vaste offensive à l'échelle du Québec pour bien signifier aux automobilistes que l'alcool et la conduite automobile constituent un cocktail fort périlleux. Le président-directeur général de la SAAQ, Jean-Yves Gagnon, a annoncé le lancement d'une opération visant à intercepter quelque 120 000 conducteurs dans des barrages routiers entre le 6 mai et le 6 juin.

## Routes à péage

(PC) — Le conseil des ministres du Québec sera prochainement saisi d'un mémoire sur des projets de partenariat public-privé pour des travaux de construction de routes ou tronçons de routes à péage, a indiqué le ministre Jacques Baril, hier.

Une grande  
voiture.

# PASSAT



Un petit prix.  
**379 \$**  
PAR MOIS\*

LOCATION 36 MOIS  
PASSAT GLS 99

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
\* L'offre s'applique à une Passat GLS 1999, 5 vitesses, neuve. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 875 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 430 \$ requis à la transaction. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,10 \$ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires participants.

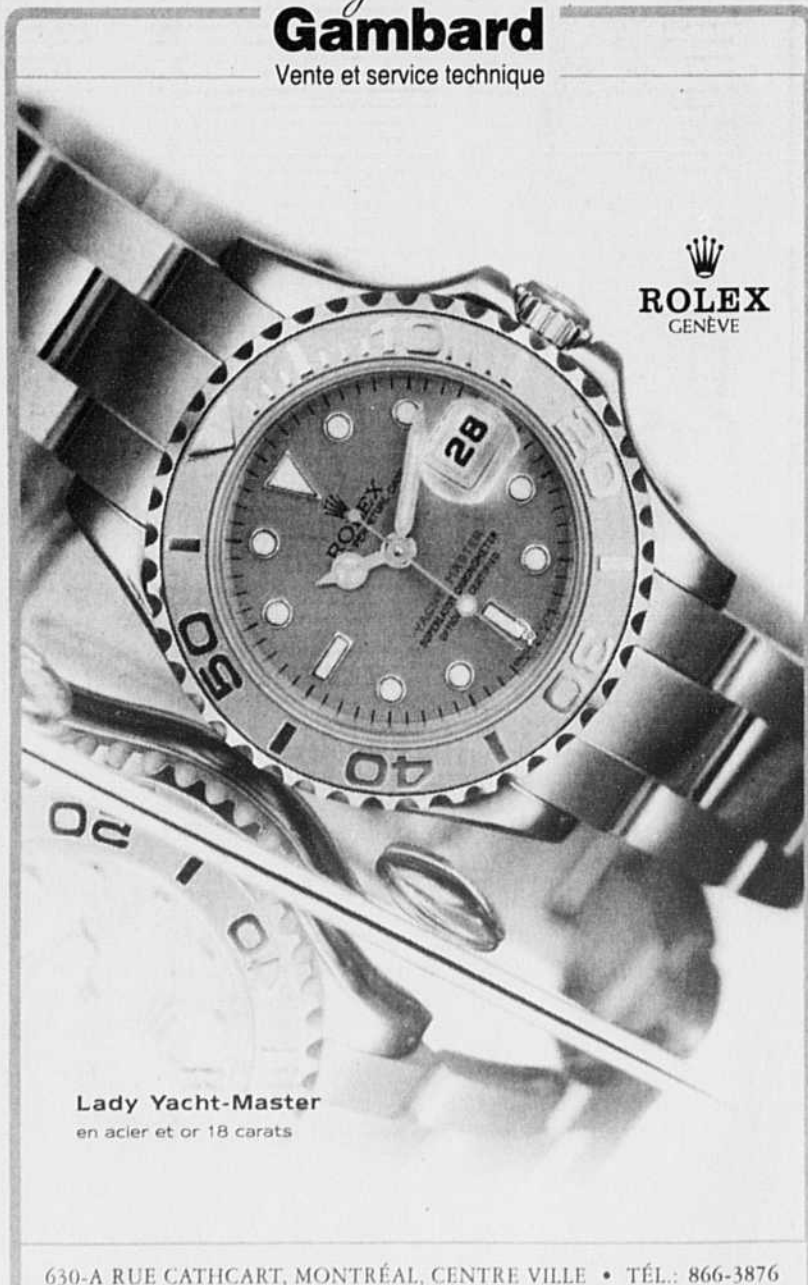
Êtes-vous fait  
pour Volkswagen?

1 888 ROULE VW ou VW.COM

LES CONCESSIONNAIRES  
VOLKSWAGEN

Bijouterie  
**Gambard**

Vente et service technique



Lady Yacht-Master  
en acier et or 18 carats

630-A RUE CATHCART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL.: 866-3876

LE DEVOIR

# MONTREAL

Dans le Vieux-Montréal

## Des fouilles ont permis de localiser le château de Callières

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Les archéologues ont achevé un quatrième sondage sur le site du château de Callières et ils proposent une relance du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal autour d'un projet sur les 60 premières années de Montréal. Déjà le 14 mai, il y aura «classement comme site historique et site archéologique» du lieu de fondation de Montréal, le périmètre de la place Royale, de la place d'Youville et du château d'Hector de Callières par le ministre de la Culture.

On cherche à situer la façade du château du gouverneur de Callières et le côté jardin, rue du Port. Malheureusement, le sol de l'ancienne taverne Joe Beef a disparu sous une dalle de béton.

Cependant, le musée se propose d'acquiescer un immeuble où le sous-sol n'a pas été bouleversé depuis 350 ans. On y étudie la période du contact avec les Indiens et la fondation de Montréal. Le groupe du programme de recherche en archéologie de Pointe-à-Callière explique dans un document préliminaire: «On ne connaît pas Montréal tant qu'on ne connaît pas son lieu de fondation; ce sont des traces toutes modestes, laissées par des gens qui vivaient bien et de peu, dans des constructions périssables.»

Il ne reste rien du fort de Maisonneuve, ni du château du gouverneur Perrot à Montréal de 1668 à 1684. Mais on a trouvé des traces du château d'Hector de Callières, gouverneur de 1688 à 1704.

**Le sol noir de la fondation**  
Levasseur de Néré n'a rien dessiné

sur sa carte de 1704 pour ce site. Mais le sondage montre un mur du Régime français au coin nord-ouest du château. L'archéologue Jean-Guy Brossard explique: «Sur la pointe, il y a neuf pieds de fouille au niveau archéologique et, sur les cinq derniers pieds, c'est le Régime français. Le sol est noir. C'est le sol d'origine. On tombe dans un sol organique à l'époque de la fondation.»

«Il y a une période de cohabitation avec les Indiens, signale-t-il. Notre projet est basé sur la notion de fondation, un processus sur 40 ou 60 ans. L'idée, c'est d'explorer cette phase très peu connue de la fondation de Montréal.»

Laurence Johnson, l'archéologue au laboratoire de Pointe-à-Callière, rue King, raconte: «Le premier fort en bois a été abandonné en 1672, démoli en 1683, les gens se sont servis du bois du fort pour les fenêtres de la première église Notre-Dame. Il n'en reste rien.»

Un rapport précise que les recherches archéologiques n'ont pas permis de trouver les vestiges du premier fort de Ville-Marie. «Par contre, celles effectuées aux Jardins d'Youville à l'ouest de la rue du Port et sur l'emplacement de la pointe à Callière permettent de situer le fort entre et sous les rues du Port et de Callière. S'il se rendait jusqu'à la rue Saint-Pierre, le sol n'en a pas conservé de traces du moins aux endroits fouillés. Une entrée du côté de la rivière Saint-Pierre devait exister, au niveau de la rue Saint-Nicolas, sur la place d'Youville.»

**L'archéologie du quotidien**  
Le musée veut mettre l'accent sur l'archéologie du quotidien. Jean-Guy Brossard raconte: «On pensait avoir trouvé un coin du bâtiment de Callières après avoir superposé et étudié les plans

anciens.» En premier lieu, les archéologues ont informatisé les plans de Gédéon de Catalogne et de Chaussegros de Léry. En recoupant les sites, ils obtiennent une idée plus précise. Jean-Guy Brossard dit: «Ce terrain n'a jamais été bâti, exceptionnellement. La succession des titres de propriété laisse croire qu'il y a un sol intact. L'occupation va jusqu'à la rue du Port.»

Un sondage de 1969, à l'angle de la rue de la Commune, fut «la première excavation archéologique consciente» de la pointe à Callière. Il avait montré un moellon du mur d'enceinte en mauvais état, un profil de la berge; il protégeait le pavillon sud contre les glaces.

Puis, un sondage de 1989 a montré les vestiges à l'écurie du château. A un sondage de 1993, on a trouvé des artefacts du château de Callières, tels une pipe de céramique blanche de 1650 et un sceau en plomb de Rouen.

«On est dans le site le plus ancien de la période historique de Montréal. Mais on ne trouvera pas des maçonneries monumentales à cause de la précarité de l'établissement. Ce sont des traces subtiles qu'on trouve. On a des témoignages, mais les vestiges du château, il n'en reste pas grand-chose.»

Un pavillon a été localisé: «Notre projet est de travailler la fondation de Montréal à partir de ce site fouillé à fond. Ça rendrait l'archéologie vivante, les trois premières générations de Français et la période du contact.»

En septembre 1988, des audiences publiques ont eu lieu sous l'égide de la Commission des biens culturels avec les propriétaires de la place d'Youville pour le classement. Puis, on a mis de l'avant l'idée de faire revivre le château de Callières.

L'arroseur arrosé ?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Fortes d'un mandat de grève voté à 73 % le 20 avril dernier, les employés de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec à Montréal ont manifesté hier devant les bureaux de la FIIQ, rue Bleury.

## Les employés de la Fédération des infirmières descendent dans la rue

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

En grève depuis hier, le Syndicat des employés de bureau de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (SEFIIQ) croise le fer avec la fédération infirmière, accusée de refuser à ses propres employées les conditions qu'elle réclame haut et fort sur la place publique depuis des mois dans ses négociations avec Québec.

Secrétaires et infirmières, même combat? Pas vraiment, puisque les 135 employées de bureau et conseillères membres du SEFIIQ, en dépit de revendications similaires à celles de la FIIQ qui les emploie, sont à couteaux tirés avec leur employeur.

Fortes d'un mandat de grève voté à 73 % le 20 avril dernier, les employées de la FIIQ sont descendues dans la rue à Montréal et à Québec, pancartes à la main, pour conspuer les offres que leur réserve la FIIQ depuis le début des négociations, il y a deux mois. Résultat: la direction de la FIIQ a mis la clé dans la porte de ses bureaux à Montréal et en région et démenagé ses pénates pour une durée indéterminée, histoire de continuer à donner sans chaos des services à ses infirmières membres.

Allègement du fardeau de tâche, réorganisation du travail, rattrapage salarial de 10 et 15 % réclamés: telles sont les demandes des em-

ployées de la FIIQ. Autant de positions qui rappellent curieusement les propres revendications de la fédération infirmière dans ses négociations avec Québec.

«L'exécutif de la FIIQ nous dit qu'il n'a pas les moyens de répondre à cela. C'est tout de même étonnant qu'une organisation syndicale fasse une chose en privé et prêche le contraire sur la place publique», a déploré hier Guy Drouin, président du SEFIIQ.

Côté salaire, les employées, qui réclamaient une augmentation de 5 % par année pendant trois ans, semblable à celle espérée par les infirmières auprès de Québec, se sont fait rabrouer par la FIIQ, qui leur propose plutôt une hausse de 4,5 % en trois ans. «La FIIQ nous offre moins que ce que Québec propose aux infirmières et qu'elles refusent, soit 5 % en trois ans», ajoute M. Drouin dont le syndicat a depuis dimanche révisé à 3 % par année sa demande d'augmentation salariale.

Réplique des infirmières

À cela, la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, rétorque que sa fédération n'a pas «les moyens» de donner satisfaction à ses employés. La FIIQ ne sert-elle pas ainsi à ses employées la même médecine que celle que lui administre Québec depuis des mois? «Toutes leurs demandes conjuguées représentent des augmentations d'au moins 15 % par année, alors que nous demandons 15 % sur trois ans au gouvernement. Avec ces demandes, une secrétaire serait mieux payée qu'une infirmière!» objecte Mme Skene. Pas question non plus d'augmenter la part versée par les syndicats infirmiers membres de la FIIQ pour accroître les revenus et permettre ces augmentations, ajoute cette dernière.

La FIIQ, qui dit avoir bonifié sept fois ses offres depuis le début des négociations, devait rencontrer à nouveau le SEFIIQ hier, dans le cadre d'une rencontre avec une conciliatrice nommée par le ministère du Travail.

EN BREF

### Des élections coûteuses pour Équipe Montréal

(Le Devoir) — La campagne électorale a eu des allures de plongée financière pour le parti Équipe Montréal. Les chiffres le confirment. En accord avec la loi, la Ville de Montréal a complété la semaine dernière le remboursement aux partis politiques pour leurs dépenses électorales et Équipe Montréal fait figure de parent pauvre. Pour 526 548,42 \$ de dépenses, la formation dirigée par Jean Doré n'a reçu que 5 148,65 \$. Seulement quatre candidats ont obtenu 20 % et plus des votes. Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau a reçu un remboursement de 220 441,52 \$ pour des dépenses de 545 785,55 \$. L'Équipe Bourque/Vision Montréal a obtenu 248 968,94 \$ alors qu'il a dépensé 533 892,75 \$. Le RCM a encaissé 7 372,17 \$ après avoir dépensé 182 421,54 \$.

### Création d'un comité québécois pour la liberté de presse

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Les journalistes québécois se sont dotés hier d'un Comité québécois pour la liberté de la presse, qui jouera un peu au Québec le rôle d'une section de Reporters sans frontières.

En fait, après avoir analysé la possibilité de créer une vraie section québécoise de Reporters sans frontières, la FPJQ (Fédération professionnelle des journalistes du Québec) a plutôt décidé de créer un comité sur le modèle de l'organisme Journalistes canadiens pour la liberté d'expression, regroupement de journalistes anglophones qui militait déjà pour la liberté de presse dans le monde.

Ce comité élargira la défense de la liberté de presse à l'échelle interna-

tionale et établira des liens avec l'organisme canadien-anglais établi à Toronto ainsi qu'avec Reporters sans frontières à Paris.

Le groupe a également demandé d'adhérer au Réseau d'échange international sur la liberté d'expression (IFEX), un réseau mondial très actif (y compris dans Internet) pour la défense de la liberté de presse dans le monde, et qui comprend des regroupements comme Human Rights Watch. L'action de tous ces groupes a permis dans le passé de faire libérer des journalistes emprisonnés à cause de leurs idées.

Selon Jane McElhone, réalisatrice à CBC et responsable du Comité québécois pour la liberté de presse, le nouveau comité s'intéressera particulièrement aux dossiers concernant l'Amérique latine.

# C'est le moment ou jamais de joindre l'utile à l'agréable.



Devenez membre de Fréquence Plus! Pour votre prochain voyage aller-retour en l'Espace 127 vers l'Europe, Air France vous offre suffisamment de Miles pour obtenir un billet gratuit\* vers les États-Unis continentaux sur une de nos compagnies partenaires. D'autres bonnes nouvelles vous attendent au 1 800-667 2747. Appelez vite !

AIR FRANCE

G A G N E R L E C E U R D U M O N D E

\*Air France vous offre un bonus de 11 500 Miles pour tout aller-retour en l'Espace 127 au départ du Canada entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 août 1999 (dernier retour le 31 août 1999). Cette prime, ajoutée aux Miles normalement accumulés entre le Canada et l'Europe en l'Espace 127, représente un billet gratuit pour les États-Unis continentaux. Billet gratuit en classe économique selon disponibilité de la classe tarifaire réservée aux billets primes. Paiement des taxes à la charge du passager. †Devenez vite membre de Fréquence Plus en composant le 1 800-313 9599. C'est simple et gratuit.

**La fromagerie HAMEL**  
220 est, JEAN-TALON, MONTRÉAL  
... ET TROIS AUTRES SUCCURSALES  
TÉLÉPHONE : (514) 272-1161

**FROMAGER AFFINEUR**

plus de 400 variétés de fromages!  
(dont 150 au lait cru)

Internet : www.hamel.com

## • POLITIQUE •

Allègement réglementaire

# La CSN et la FTQ réintègrent le Groupe Lemaire

Les deux centrales disent oui à l'abolition des décrets dans le vêtement

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

La CSN et la FTQ ont décidé de réintégrer le Groupe-conseil sur l'allègement réglementaire, appelé le Groupe Lemaire, un peu plus d'un an après l'avoir déserté en dénonçant l'orientation préconisée par son président, Bernard Lemaire.

Les deux centrales syndicales ont également accepté le principe de l'abolition des décrets dans l'industrie du vêtement et leur remplacement par un nouveau cadre réglementaire protégeant les acquis des travailleurs.

Le gouvernement vient d'adopter

deux décrets, le premier pour prolonger de deux ans le mandat du Groupe Lemaire et le second pour adopter un plan d'action touchant les recommandations du Groupe Lemaire retenues par le gouvernement dont la présentation, dès le printemps 1999, par la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, d'un projet de loi, éliminant les décrets dans le secteur du vêtement.

Si la CSN et la FTQ acceptent de participer à «l'allègement et à la simplification de la réglementation mais pas à son élimination», a dit hier le président de la CSN, Gérald Larose, c'est que le gouvernement leur a fourni suffisamment d'assurances sur la nature des changements envi-

ragés. En contrepartie de la participation des deux centrales au Groupe Lemaire, le gouvernement a changé le nom du Secrétariat à la dérégulation, qui relève du bureau du premier ministre, pour le terme édulcoré de Secrétariat à l'allègement réglementaire.

De plus, le secrétariat devra s'assurer que les allègements «visant à réduire le fardeau des entreprises ne diminuent pas la protection du citoyen et plus particulièrement celle du travailleur», a décidé le conseil des ministres lors de sa réunion du 14 avril dernier. «Cette garantie n'était pas là avant», a dit M. Larose. La CSN n'est plus contre l'abolition des décrets dans l'industrie du vêtement et ap-

puie leur remplacement par un nouveau cadre qui garantit les droits des travailleurs, a laissé savoir M. Larose.

### Moins de papperasse

«On ne rembarque pas dans la dérégulation. Nous regarderons plutôt le tatillonnage dans l'application de certains règlements et chercherons à diminuer la papperasse», a indiqué, pour sa part, le président de la FTQ, Henri Massé.

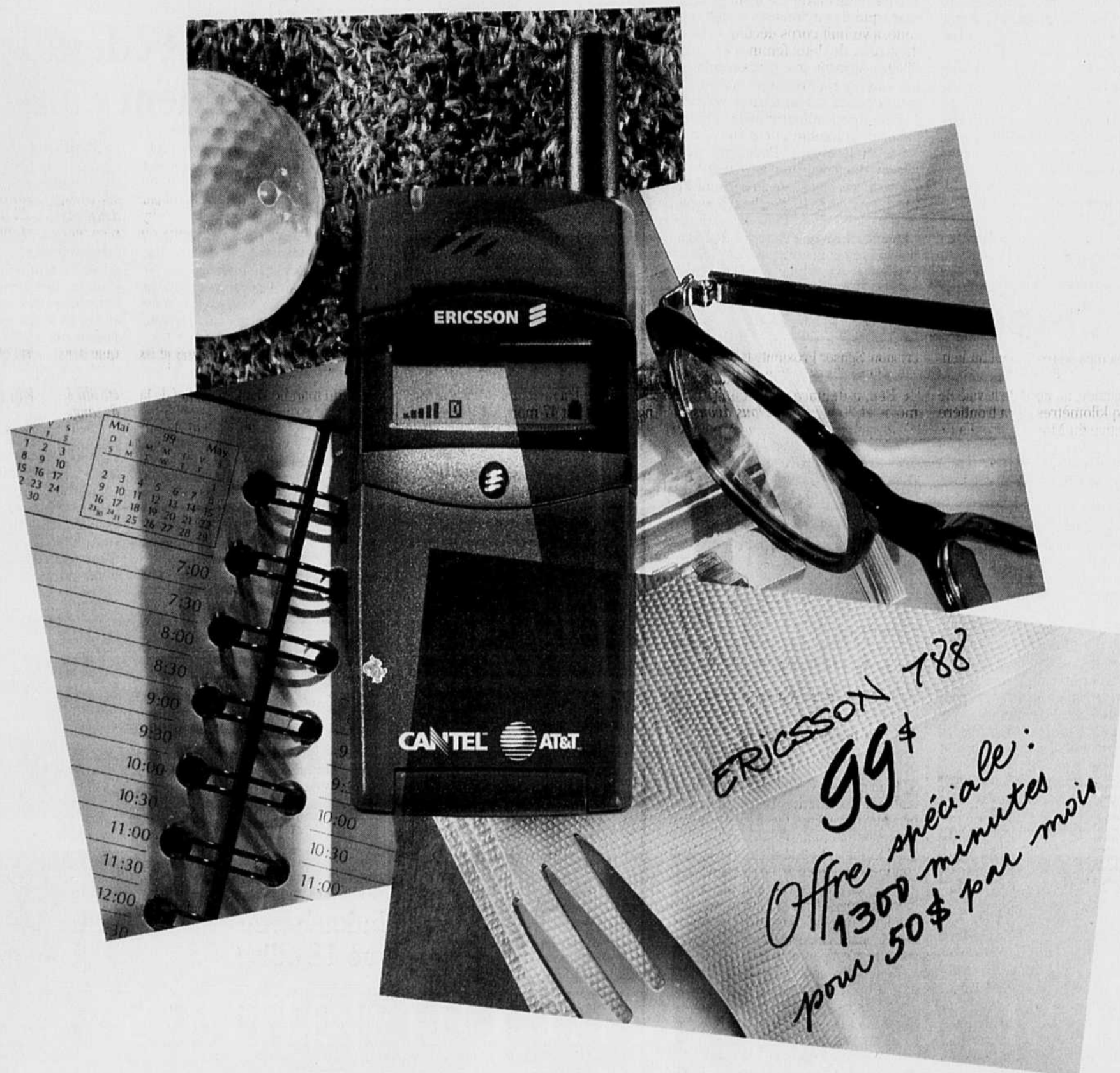
Le Groupe-conseil sera toujours présidé par Bernard Lemaire, l'ex-président du Groupe Cascades, et Pierre Comtois, directeur général, service juridique et affaires publiques au Québec, de General Motors du Canada, en assumera la vice-

présidence. «Avec ses déclarations tonitrueuses, Bernard Lemaire n'aurait pas été notre premier choix» pour présider le groupe, a dit M. Massé. Rappelons qu'en avril 1998, les deux centrales avaient claqué la porte du Groupe Lemaire dont les conclusions, avaient-elles soutenu, s'orientaient vers une «charge à fond de train» contre les lois du travail. La CSN et la FTQ avaient accusé Bernard Lemaire de vouloir «faire une job de bras idéologique».

Le plan d'action du gouvernement en matière d'allègement réglementaire comprend un examen de l'indemnisation générale octroyée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et fixée à

85 % du revenu net. Cet examen se limitera pour l'heure à obtenir un avis du conseil d'administration de la CSST sur cette question. A la fin juin, le conseil des ministres attend de la ministre responsable Linda Goupil un plan de mise à jour du système professionnel québécois. D'ici septembre prochain, le gouvernement entend produire un rapport sur la diminution du nombre des permis et autorisations qu'il exige. Enfin, le ministre de l'Environnement doit revoir en profondeur le système d'autorisation environnementale ainsi que la procédure d'évaluation des impacts environnementaux et remettre un rapport au conseil des ministres d'ici un an.

## Idéal pour le boulot et les sorties au resto.



Prenez plaisir à jumeler le travail et les loisirs avec le nouveau téléphone sans fil bimode Ericsson 788 pour seulement 99 \$\*. Vous apprécierez ce modèle ultracompact et ultraléger doté de caractéristiques sophistiquées, dont le mode vibration. Ajoutez à cela 1300 minutes pour 50 \$ par mois<sup>1</sup>, et vous aurez tout le temps voulu pour joindre l'utile à l'agréable!

De plus, bénéficiez des avantages de Cantel<sup>MD</sup> AT&T<sup>MC</sup> :

- la facturation à la seconde, l'affichage des appels et la première minute gratuite pour les appels reçus\*\*;
- un maximum de souplesse grâce à un vaste choix d'options, telles que notre nouvelle promotion « soirs de semaine »;
- le plus vaste réseau numérique au pays.

**CANTEL**  **AT&T**

Pour commander ou pour en savoir davantage, composez le

**1 888 448-6727**  
www.cantelatt.com

**CANTEL**   
Agent autorisé

**CELLULAND DORVAL**  
11275, ch. de la Côte-de-Liesse  
(514) 631-7777

**CELLULAND MONTRÉAL**  
5341, rue Ferrier  
(514) 731-5849

5326, ch. Queen Mary  
(514) 483-3388

4146 A, rue Ste-Catherine O.  
(514) 934-0707

5829, rue St-Hubert  
(514) 278-3206

6670, rue St-Jacques  
(514) 481-8455

5429, boul. St-Laurent  
(514) 278-1873

**CELLULAND MONTRÉAL-NORD**  
3453, rue Fleury E.  
(514) 955-7000

**CELLULAND BROSSARD**  
8245, boul. Taschereau  
(450) 445-5654

**CELLULAND HULL**  
725, boul. de la Carrière, unité E  
(819) 777-6063

**CELLULAND LAVAL**  
345, boul. Chomedey  
(450) 682-4826

216, boul. Curé-Labelle  
(450) 963-3001

155 D, boul. des Laurentides  
(450) 629-6609

5528, boul. des Laurentides  
(450) 625-6633

**CELLULAND SAINT-LAURENT**  
1896, boul. Thimens  
(514) 333-0636

**CELLULAND SAINT-LÉONARD**  
5110, rue Jean-Talon E.  
(514) 723-4258

**CELLULAND SAINT-JÉRÔME**  
34, boul. de Martigny O.  
(450) 432-2414

**MONTRÉAL**  
**CELLULAIRE LOCH**  
1008, rue Clark, bur. 206 B  
(514) 954-0287

416, rue Jean-Talon O., bur. 100  
(514) 272-2355

**VISION 2000**  
2625, av. Van Horne  
(514) 342-8886

**FORTIN AUTO RADIO**  
5540, boul. Métropolitain E.  
(514) 255-2720

**TEL-LOC**  
426, rue Guy  
(514) 938-3800

**BELCEL**  
**COMMUNICATIONS MONTÉRÉGIE**  
203, boul. Wilfrid-Laurier  
(450) 467-9911

**CAP-DE-LA-MADELEINE**  
**RDS RADIO**  
557, rue des Érables  
(819) 379-2223

**CARIGNAN**  
**RADIO D'AUTO FÉLIX**  
2255, ch. de Chambly  
(450) 658-5241

**DORION**  
**UNICEL ENR.**  
64, boul. Harwood, bur. 101  
(450) 424-7082

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
**COMMUNICATIONS M.S.**  
12870, rue Sherbrooke E.  
(514) 642-2308

11855, rue Victoria  
(514) 645-9271

**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
**VIDÉOLOGUE DE ST-JEAN ENR.**  
989, boul. du Séminaire N.  
(450) 349-1199

**SAINT-LÉONARD**  
**FOXTEL**  
4255, boul. Métropolitain E.  
(514) 593-7333

**SAINT-TIMOTHÉE**  
**BOULEVARD ÉLECTRONIQUE**  
5271, boul. Hébert  
(450) 371-0931

**OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**  
**CELLTEL**  
950, boul. St-Jean, bur. 5  
(514) 426-9999

**VICTORIAVILLE**  
**COMMUNICATIONS SPECTROCOM**  
99, boul. des Bois Francis S.  
(819) 752-6935

# LE DEVOIR

# LE MONDE

## Une arme ultra-secrète

Des experts croient que l'OTAN largue des bombes au graphite sur la Yougoslavie; un autre autobus rempli de civils est atteint

Le Pentagone a défendu hier le principe consistant à ajouter à la liste des cibles le réseau d'alimentation électrique yougoslave, ajoutant que les forces de l'OTAN utilisaient une arme «ultra-secrète». Selon des diplomates à Bruxelles, il s'agirait de bombes au graphite, qui permettent, grâce à un «nuage de poussière», de perturber le fonctionnement de tous les appareillages électriques.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Pentagone a confirmé hier, tout comme l'OTAN, l'utilisation dans la nuit de dimanche à hier d'armes spéciales pour perturber le réseau haute tension en Yougoslavie, en se refusant toutefois de confirmer qu'il s'agissait de bombes au graphite. «C'est une arme ultra-secrète, dont nous choisissons de ne pas parler publiquement», a déclaré le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon.

Il a toutefois défendu le principe consistant à ajouter à la liste des cibles le réseau d'alimentation électrique yougoslave, une décision prise durant le sommet de l'OTAN à Washington du 23 au 25 avril. Cette stratégie, a-t-il expliqué, vise «à semer la confusion» au sein du système de commandement et de contrôle de l'armée yougoslave.

«Cela désorienter et perturbe leurs ordinateurs en les faisant s'éteindre soudainement et nous pensons que cela a un important impact, même si la durée de la coupure de courant était relativement brève, environ sept heures, selon les informations de la presse serbe», a ajouté M. Bacon.

Auparavant, un porte-parole du Pentagone avait renvoyé aux propos tenus à Bruxelles lors du point de presse quotidien de l'OTAN.

«Ce que nous avons fait, c'est de démontrer notre capacité à éteindre le système électrique au moment où nous le voulons, sans détruire l'infrastructure de base qui permet aux civils d'être approvisionnés en électricité», avait déclaré le porte-parole de l'OTAN Jamie Shea, en refusant lui aussi de confirmer un recours aux bombes au graphite.

Selon des diplomates à Bruxelles, l'OTAN a utilisé pour la première fois dans la nuit de dimanche à hier en Yougoslavie des bombes au graphite, qui permettent, grâce à un «nuage de poussière», de perturber le fonctionnement

de tous les appareillages électriques.

«C'est une arme secrète, dont l'existence n'avait même pas été révélée», explique John Pike, expert militaire à la Fédération des scientifiques américains. Selon lui, ce type de bombe au graphite est probablement à guidage satellitaire et contient plusieurs kilogrammes de poudre de graphite et une charge explosive.

Un altimètre est utilisé pour faire détoner la bombe à une certaine hauteur au-dessus du sol. La bombe génère un nuage de poussière large de plusieurs centaines de mètres qui perturbe le fonctionnement de tous les appareillages électriques.

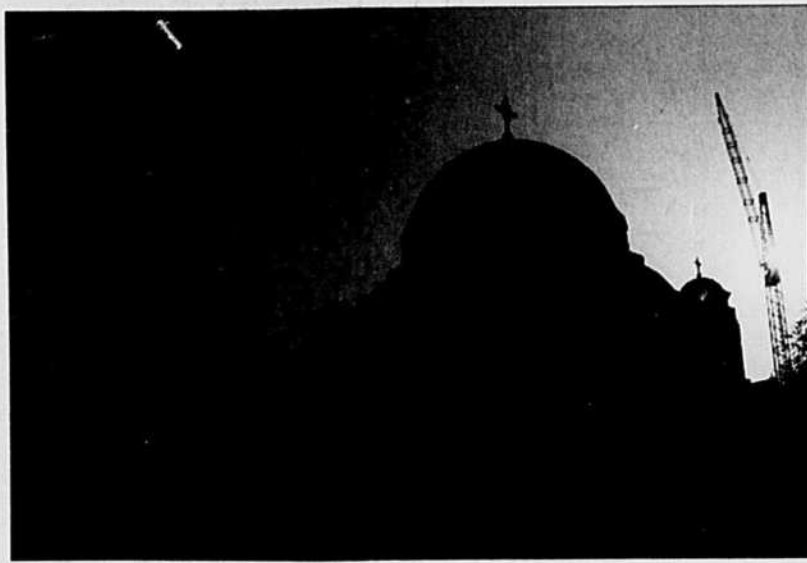
Le graphite est un conducteur et lorsque ce nuage se dépose entre les points sensibles des circuits électriques des appareils, il provoque des surtensions locales puis des courts-circuits généralisés. L'effet revient «à jeter une allumette dans un bassin rempli d'essence», ajoute John Pike.

Selon cet expert, ce type de bombe au graphite est une version améliorée de celle utilisée lors de la guerre du Golfe (1991), qui projetait, non pas du graphite, mais des bandellettes métalliques sur les stations de transformateurs d'électricité.

### Au moins 17 morts et 43 blessés

Par ailleurs, une frappe aérienne attribuée à l'OTAN a fait au moins 17 morts et 43 blessés parmi les passagers d'un bus et de deux voitures, hier dans le nord-ouest du Kosovo, ont indiqué des responsables locaux à un journaliste de l'AFP, qui a vu 11 cadavres.

Les véhicules se trouvaient au lieu-dit de Savine Vode, situé à environ 1000 mètres d'altitude, au nord de la ville de Pec, à cinq kilomètres de la frontière administrative du Monténégro. La radio monténégrine, citant des sources proches de la police, a avancé un bilan de plus de 20 morts. A Bruxelles,



EMIL VAS REUTERS

Clair de lune sur l'église Saint-Sava de Belgrade.

l'OTAN a indiqué n'avoir «aucune information» sur ce bombardement.

Selon des témoins, le secteur a été pilonné entre 11h40 et 13h et les véhicules ont été touchés peu après 12h.

Le correspondant de l'AFP, arrivé sur les lieux en milieu d'après-midi, alors que des avions survolaient la zone, a vu huit corps dénichés — dont ceux de deux femmes et d'une fillette — gisant près des véhicules et trois autres cadavres que des secouristes évacuaient à bord d'un camion.

L'autobus, immatriculé DJ 115-61, assurait la liaison entre Djakovica (ouest du Kosovo) et Podgorica (capitale du Monténégro). Il a été détruit et en partie carbonisé, mais ne semblait pas avoir été touché de plein fouet par un projectile.

A une vingtaine de mètres de l'autobus, on voyait un cratère d'environ 30 m de diamètre et 15 m de profondeur. Une multitude d'éclats de bombes à fragmentation dotées de petits parachutes jaunes jonchaient le sol. Des bombes non explosées portaient l'inscription: Sensor Proximity-FZU-39/B.

Le juge d'instruction Vladan Bojic, de Pec, a déclaré avoir compté 17 morts et 20 blessés. «Nous avons vu d'autres corps dans les parages, mais les bombes à fragmentation larguées par les avions empêchent d'aller les récupérer», a dit le juge.

Plus tard, à l'hôpital de Pec, le médecin chef Miodrag Jasovic a indiqué que 43 blessés, pour la plupart atteints par des éclats, avaient été admis dans cet établissement. Les blessés sont en majorité des Serbes, mais il y a des Albanais et des Tziganes parmi eux, a-t-il indiqué.

Julka Matanovic, la mère d'une adolescente grièvement blessée, a indiqué que selon les médecins sa fille resterait paralysée. Elle a raconté que les véhicules stationnaient à un poste de contrôle en attendant de remplir des formalités de police, «lorsque des bombes ont commencé à tomber».

«Nous étions dans le bus. Quand j'ai vu que ma fille était grièvement blessée, je l'ai sortie du véhicule et je l'ai tirée jusque dans la forêt. Mais là non plus, nous n'étions pas à l'abri des petites bombes qui pleuvaient», a-t-elle dit.

Une autre femme, légèrement blessée, Sladjana Percevic, a indiqué que le bus était plein de civils, parmi lesquels de nombreux enfants.

Samedi dernier, à Luzanë, à 20 kilomètres au nord de Pristina, l'OTAN avait bombardé un pont, touchant un bus qui le traversait. Ce bombardement avait fait 47 morts et 16 blessés, selon le ministère serbe de la Santé. L'OTAN a affirmé dimanche avoir pris pour cible ce pont, sans avoir eu l'intention de toucher des civils.

Élections en Israël

## Nétanyahou exploite le spectre des attentats et des tensions ethniques

AGENCE FRANCE-PRESSE

M. Barak souriant — impliquant ainsi que le dirigeant travailliste se moquait des séfarades.

Jérusalem — Donné perdant dans les sondages à deux semaines des élections du 17 mai, le premier ministre de droite Benjamin Nétanyahou a durci sa campagne hier en exploitant le spectre des attentats palestiniens et des tensions ethniques en Israël.

«M. Nétanyahou espère ainsi réveiller ses militants de base sur le terrain car sans une campagne passionnelle, le Likoud va droit à la défaite», a estimé le commentateur politique de la radio publique, Hanan Cristal.

A huit points de son rival travailliste Ehud Barak dans les intentions de vote, M. Nétanyahou a choisi de diffuser à la télévision des images d'autobus calcinés à la suite d'attentats suicide commis par des islamistes palestiniens au début de 1996.

«Souvenez-vous, sous le précédent gouvernement travailliste, le terrorisme a atteint son paroxysme et la peur régnait dans la rue», souligne le message du Likoud accompagnant ces scènes traumatisantes.

M. Nétanyahou espère recréer la dynamique de peur qui, en 1996, avait contribué à son élection et à la défaite du premier ministre travailliste Shimon Peres.

Le chef de la droite joue également à fond la carte ethnique, en utilisant une bêtise commise ce week-end par une comédienne pro-travailliste, Ticky Dayan, qui a assimilé les électeurs du Likoud à une «populace».

Ces propos ont beau avoir été condamnés par M. Barak, M. Nétanyahou a sauté sur l'occasion. «Je suis fier de faire partie de cette populace qui regroupe les séfarades, les ultra-orthodoxes, les nationalistes, les Russes et les Éthiopiens», a-t-il lancé hier en faisant le tour du marché Hatikva, un fief de la droite à Tel-Aviv.

Dans un spot télévisé qui devait passer hier soir, le Likoud s'appropriait à diffuser la remarque de Mme Dayan, suivie d'une prise de vue de

Le thème des séfarades place les travaillistes sur la défensive

Le thème séfarade est traditionnellement utilisé par la droite et place les Travaillistes sur la défensive, mais le recours aux images d'attentats a provoqué un profond malaise, au sein même du Likoud.

Selon la radio publique, le ministre des Communications, Mme Limor Livnat, chargée de superviser la campagne du Likoud, était hostile à l'utilisation de ces images de crainte qu'elles n'aient un effet de boomerang.

Une quinzaine de parents de victimes du terrorisme sont venus hier protester devant la maison de M. Nétanyahou en portant des banderoles affirmant: «N'ajoute pas à notre peine».

«Comment Nétanyahou ose-t-il utiliser ainsi la douleur des familles en deuil alors qu'il nous avait promis la sécurité», s'est indignée Mme Zeeva Rozen, dont la fille a été tuée en 1997, alors que M. Nétanyahou était au pouvoir, lors d'un attentat dans un café de Tel-Aviv.

Sur la défensive, le ministre du Tourisme Moshé Katzav, membre du quartier général électoral du Likoud, a expliqué que les images choisies «ont été filmées de loin et on ne peut pas voir de sang».

Les travaillistes ont de leur côté dénoncé «l'utilisation cynique des attentats, qui prouve que Nétanyahou est tombé bien bas».

## Mallory avant Hillary?

Le corps d'un alpiniste disparu en 1924 est retrouvé à quelques centaines de mètres du sommet de l'Everest

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Une expédition américaine a affirmé avoir découvert sur les pentes de l'Everest le corps de l'alpiniste George Mallory, disparu en 1924, et tentait de retrouver les preuves qui feraient du grimpeur britannique et de son équipier Andrew Irvine les premiers vainqueurs du «toit du monde».

Le corps de George Mallory a été retrouvé samedi, heure du Tibet, à une altitude de 8327 m par une équipe de huit grimpeurs de l'expédition Mallory and Irvine Research et formellement identifié, a indiqué le porte-parole de l'expédition, Erin Copland.

«Ses vêtements portaient des étiquettes sur lesquelles son nom était écrit», a expliqué Mme Copland, interrogée par téléphone. «En plus, il est très clair qu'au vu de l'année de fabrication de ces vêtements, il ne pouvait s'agir que de Mallory ou d'Irvine», a-t-elle ajouté. Enfin, des objets «connus pour avoir personnellement appartenus à Mallory ont été découverts», a poursuivi le porte-parole.

L'expédition va maintenant tenter de retrouver le corps d'Andrew Irvine et, surtout, le ou les appareils photographiques susceptibles de contenir la preuve que les deux hommes avaient vaincu l'Everest avant de périr, comme l'affirment depuis de longues années certains alpinistes. S'il est établi que les deux Britanniques ont atteint le «toit du monde» en 1924, ils détrônieraient le Livre des records de la Néo-Zélandaise Sir Edmund Hillary et le sherpa népalais Tensing Norkay, considérés jusque-là comme les premiers vainqueurs de l'Everest en 1953.

«Ils vont continuer à chercher les appareils photo, ces appareils constituent le meilleur espoir susceptible de livrer quelques-unes des clés à ce mystère», a indiqué Erin Copland. Les alpinistes espèrent également retrouver dans le même secteur le corps d'Andrew Irvine, selon Mme Copland.

Selon les premiers détails rendus publics, le corps de George Mallory était «exceptionnellement bien conservé». Outre des vêtements à peine déchirés dans la région du cuir, il portait encore ses chaussures de cos et une corde autour de la taille. «Je crois qu'il présentait des signes apparents de blessures, même si les détails n'en ont pas encore été rendus publics», a par ailleurs indiqué le porte-parole de l'expédition. «Les pre-



ARCHIVES LE DEVOIR

miers éléments suggèrent que Mallory a été victime d'une chute».

Dans un récit publié sur le site internet The Mountain Zone, qui transmet les nouvelles de l'expédition, son chef Eric Simonson a souligné que la dépouille de l'alpiniste avait été enterrée. «Après la découverte, qui a nécessité plusieurs heures de travail à une altitude de plus de 8300 m, l'équipe a organisé une petite cérémonie rituelle, puis enterré George Mallory», a indiqué l'alpiniste américain. «Quand nous avons réalisé qu'il s'agissait de George Mallory, nous avons été abasourdis», a raconté sur The Mountain Zone Dave Hahn, qui a découvert son corps. «Nous ne voulions pas le déplacer [...] mais n'est-ce pas le meilleur des hommages que de tenter de déterminer s'il a vaincu l'Everest en 1924?», a-t-il ajouté.

Considéré comme l'un des plus célèbres alpinistes de l'entre-deux guerres, George Mallory avait été vu pour la dernière fois avec son compagnon de cordée le 8 juin 1924 à quelques centaines de mètres du sommet, sur sa face nord, avant de disparaître. En 1933, une expédition avait retrouvé dans ce secteur un masque à oxygène et un pic à glace appartenant à Irvine. En 1975, un alpiniste chinois, Wang Hongbao, avait annoncé avoir découvert un corps près de la route supposée des deux Britanniques, avant de mourir deux jours plus tard dans une avalanche. Le corps de George Mallory a été retrouvé à proximité du corps de Wang, dont les indications ont servi aux organisateurs de l'expédition.

Partie le 29 mars de son camp de base, l'expédition Mallory and Irvine Research est financée par la chaîne de télévision américaine PBS et The Mountain Zone.

## «J'ai commis des actes très mauvais»

Un ancien tortionnaire khmer rouge s'est converti au christianisme

ARNAUD DUBUS LIBÉRATION

Bangkok — L'homme n'a pas changé. La même face émaciée, presque chevaline. Les dents proéminentes et déchaussées. Le même regard intense, habité d'une fièvre qui confine à la démence. Le même visage que sur les photos d'il y a 20 ans, vieillit bien sûr, mais d'une similarité frappante jusque dans la coupe de cheveux et dans la manière de sourire. Mais le discours lui n'est plus le même.

Deuch (prononcer Douk), le maître du centre de torture de Tuol Sleng, l'exécutif en chef du régime khmer rouge qui a personnellement et méticuleusement supervisé la mise à mort de quelque 16 000 personnes entre avril 1975 et janvier 1979, est aujourd'hui un chrétien dévot et zélé au service de l'église évangélique américaine. Un nouveau converti avide de propager le message de Jésus dans les campagnes du nord-ouest cambodgien.

Pendant 20 ans, Deuch, l'un des criminels khmers rouges les plus recherchés, s'était volatilisé. Certains le disaient mort, tué lors de l'invasion vietnamienne de décembre 1978 qui avait provoqué la chute du régime de Pol Pot. D'autres rumeurs assuraient qu'il menait une tranquille vie de paysan dans la province de Battambang. Il était le dernier haut responsable khmer rouge à n'être jamais réapparu après la fin du régime génocidaire. Jusqu'à aujourd'hui: deux journalistes ont retrouvé sa trace dans un village de l'ouest cambodgien. Et à leur grande surprise, Deuch n'essaie pas, comme ses anciens camarades, d'échapper à ses responsabilités. Il reconnaît ses fautes, affirme vouloir répondre de ses crimes devant un tribunal et accepte d'avancer son châtiment.

«Il n'essaie pas de rejeter le blâme sur les autres. Il est très direct et dit se sentir dévasté par le rôle qu'il a joué. Il parle très ouvertement et sur tout», explique Nic Dunlop, le photographe anglais qui a localisé Deuch après des semaines de recherche. Les propos de Deuch semblent en effet sans détours. «J'ai voulu être un bon communiste. J'ai commis des

actes très mauvais. Maintenant, c'est le moment des représailles contre mes actes», dit-il dans le reportage publié par l'hebdomadaire hongkongais Far Eastern Economic Review. Certains n'en restent pas moins sceptiques quant à cette conversion. «Beaucoup utilisent la religion — Jésus Christ ou le bouddhisme — pour échapper à la justice. Deuch était le Mal, il n'était pas un être humain», estime Youk Chhang du Centre Cambodgien de Documentation.

Ancien professeur de mathématiques, homme de précision et de dossiers, Deuch avait mis son ardeur au service du mouvement khmer rouge à partir de la fin des années 60. C'est à sa manie des archives que l'on doit les milliers de documents qui ont été retrouvés à Tuol Sleng après la chute de Pol Pot et serviront de pièces à conviction lors d'un éventuel procès des Khmers rouges. Deuch était un rouage essentiel de la bureaucratie meurtrière, le lien entre la direction politique et les exécuteurs.

«Son témoignage est absolument crucial. Presque toutes les "confessions" de Tuol Sleng obtenues sous la torture porte sa signature, ses conseils,

Ces rapports étaient ensuite résumés et envoyés à la direction suprême. Ils impliquent donc aussi les hauts dirigeants informés par Deuch», considère Youk Chhang. Et de fait, l'article du magazine hongkongais décrit Deuch reconnaissant sa signature et ses notes sur les «confessions», mais aussi celles de ses anciens camarades comme Nuon Chea, le numéro deux du régime, et Son Sen, le ministre de la défense purgé en 1996. Deuch affirme clairement la responsabilité collective du Comité central du régime dans les ordres d'exécution.

Plusieurs analystes cambodgiens pensent que la réapparition de Deuch et son apparente volonté de se confesser à son tour renforcent les chances d'un procès de caractère international des dirigeants Khmers rouges — une perspective devant laquelle le premier ministre Hun Sen s'est montré réticent jusqu'à présent. Parallèlement, ils s'inquiètent de la sécurité de Deuch que ses anciens supérieurs aimeraient probablement moins volubile.

Pendant 20 ans, Deuch, un des criminels les plus recherchés, s'était volatilisé

## Le préfet de Corse en garde à vue

Ajaccio (AFP) — Le préfet de Corse Bernard Bonnet a été placé en garde à vue hier soir dans les locaux de la préfecture à Ajaccio dans le cadre de l'enquête sur l'incendie d'un restaurant de plage, a-t-on appris de source judiciaire. Le juge d'instruction Patrick Camberou et le procureur de la République d'Ajaccio, Jacques Dalles, s'étaient rendus dans la soirée à la préfecture de Corse pour y effectuer une perquisition.

## L'armée indonésienne tue 18 villageois

Pulo Rungkom (AP) — À la recherche d'un sergent enlevé deux jours plus tôt, l'armée indonésienne a ouvert hier le feu sur des habitants du village de Pulo Rungkom dans la région séparatiste d'Aceh, tuant 18 d'entre eux. Les militaires ont expliqué qu'ils avaient agi en état de légitime défense. Située sur l'île de Sumatra, à environ 1750 kilomètres au nord-ouest de Jakarta, la province d'Aceh est l'une des trois grandes provinces séparatistes de l'Indonésie avec le Timor oriental et l'Irian Jaya.

## Littleton: une arrestation

Littleton (AP, AFP) — Un homme a été arrêté hier dans le Colorado pour avoir fourni un pistolet semi-automatique aux deux adolescents responsables du massacre du lycée Columbi-

EN BREF

ne de Littleton, qui avait fait 15 morts le 20 avril dernier, a annoncé le porte-parole du shérif du comté de Jefferson. Mark Manes, 22 ans, s'est rendu au poste de police, où il a été placé en détention pour avoir vendu une arme à feu à un mineur, a précisé Steve Davis. Les élèves du lycée Columbine ont repris les cours hier, dans un autre établissement, leur n'étant toujours pas en état de les accueillir, a-t-on appris auprès des autorités scolaires. Ils ont été accueillis au lycée Chatfield par des ballons bleus et des rubans, en signe de sympathie après le massacre qui a fait 15 morts le 20 avril.

## Moscoco remporte l'élection au Panama

Panama (AP) — Mireya Moscoso, qui a remporté l'élection présidentielle dimanche, dirigera les Etats-Unis à la fin de l'année, quand les Etats-Unis céderont à ce pays d'Amérique centrale le contrôle du canal de Panama Veuve d'Arnulfo Arias, qui fut un président très populaire du Panama. Mireya Moscoso a battu Martin Torrijos, fils du général Omar Torrijos. Homme fort de l'armée panaméenne, Omar Torrijos avait contribué à la destitution d'Arnulfo Arias en 1968 et avait signé en 1977 un traité sur la restitution du canal avec les Etats-Unis. Arnulfo Arias est mort en exil en 1988. Après dévouement de 72 % des bulletins dans 5868 bureaux de vote, Mireya Moscoso obtenait 44 % des suffrages contre 38 % à Martin Torrijos. Le banquier Alberto Vallarino, un troisième candidat qui avait quitté le parti de Mireya Moscoso après avoir échoué à l'investiture, a obtenu 18 % des suffrages.

**PHYSIQUE VOYONS VOIR**

**Sylvain VACHON**

**Voyons voir**  
Physique optique 534  
Physique mécanique 534  
5<sup>e</sup> secondaire

Pour voir clair.

En vente dans toutes les librairies

## É D I T O R I A L

## Le figurant

Au printemps 1998, il arrivait à Québec pour sauver le Parti libéral, sauver le Canada et peut-être du même coup sauver sa carrière politique qu'il tournait en rond à Ottawa. Un an plus tard, que retenir de l'action de Jean Charest à la tête du PLQ? Assez peu de choses, finalement, sinon son échec électoral.

Depuis les élections, la popularité du gouvernement Bouchard n'a cessé de croître. Et l'on peut parier que la récente sortie du premier ministre promettant des réductions d'impôt lui vaudra de nouveaux appuis dans la population. En plus, même si les résultats sont encore en dessous des attentes, l'économie va mieux. Cela fait que, malgré quelques mouvements d'impatience dans les services publics et les dénonciations dont fait l'objet le gouvernement dans les rangs syndicaux et dans les milieux écologistes, l'opposition libérale ne parvient guère à se démarquer, à s'imposer, ni comme chien de garde ni comme solution de rechange.

Le contexte n'aide pas le Parti libéral mais le parti lui-même est au neutre. Et voici que M. Charest vient de nous annoncer que les nouvelles idées libérales sur la santé, l'éducation, l'avenir du Canada et le reste ne seront adoptées qu'en 2002, c'est-à-dire juste avant une prochaine campagne électorale. D'ici là, M. Charest condamne le PLQ à n'être qu'un parti d'opposition au lieu d'être un aiguillon dans la société.



Michel Venne

M. Charest lui-même, qui avait pourtant suscité des attentes immenses lorsqu'il prit le relais de Daniel Johnson il y a tout juste un an, n'est pas parvenu lui non plus à convaincre qu'il aurait pu remplacer Lucien Bouchard à la tête du gouvernement. Certes, on a beaucoup glosé sur l'apprentissage qu'il doit faire des dossiers du Québec. Mais cet homme fait de la politique depuis déjà 15 ans. Pendant combien d'années devra-t-il encore apprendre?

Aujourd'hui, comme chef de l'opposition, il n'est guère inspirant. Ses remarques sombrent souvent dans la mesquinerie et l'enfantillage (avez-vous entendu sa dernière remarque sur le «Pauline Buro» au ministère de la Santé?). Il fut erratique dans le dossier des bourses du millénaire. Sa critique du dernier budget Landry était cantonnée dans l'idéologie.

Quant à sa position sur l'entente du 4 février sur l'union sociale, elle était déconcertante. Comment un homme pouvait-il en effet dire du même souffle que cet accord est «de nature à porter ombrage aux compétences de l'Assemblée nationale et à mettre en péril certains intérêts spécifiques du Québec», mais qu'il est malgré tout «un excellent point de départ, une bonne base de travail pour des négociations ultérieures»?

En fait, M. Charest est, depuis qu'il est chef du PLQ, à la remorque soit des événements, soit des groupes de pression, soit de ses alliés fédéralistes lorsqu'il est question de l'avenir du Québec au sein du Canada. A cet égard, Jean Charest est à la merci de l'humeur des autres provinces et du gouvernement fédéral.

Dans ce dossier comme dans d'autres, Jean Charest est un spectateur qui semble impuissant ou du moins qui n'a pas démontré qu'il pouvait faire autrement. La balle lui passe au-dessus de la tête dans le match qui oppose Québec à Ottawa. Quel autre rôle pourra-t-il tenir dans les négociations qui s'amorcent entre le gouvernement et les syndicats du secteur public, le dossier de l'année en politique québécoise?

Certes, M. Charest voudra rebâtir son parti et y faire fleurir de nouvelles idées. Évidemment, le temps pourrait jouer en sa faveur, le gouvernement actuel subissant éventuellement les affres de la désaffection. Et l'on ne peut pas présumer de l'avenir. Sauf que pour l'heure, M. Charest n'est guère plus, dans l'espace politique québécois, qu'un figurant.

mvenne@ledevoir.ca

## Matamores s'abstenir

Les occasions où les trois partis représentés à l'Assemblée nationale adoptent des positions communes à l'égard du gouvernement fédéral sont de plus en plus rares. Aussi, le premier ministre Jean Chrétien devrait lire avec le plus grand soin la lettre que viennent de lui adresser Lucien Bouchard, Jean Charest et Mario Dumont à propos des bourses du millénaire. Au delà de la simple invitation à négocier, elle témoigne bien que le Québec est toujours aussi unanimement opposé à ce projet.

Le temps et les rivalités partisans aidant, le gouvernement Chrétien aurait pu penser que le consensus québécois à l'égard de son projet viendrait à s'effriter. Ce n'est pas le cas. Il y a déjà un an que l'Assemblée nationale a adopté la résolution Gauthrin définissant les bases d'une négociation avec Ottawa et ce sont toujours les mêmes principes que l'on met de l'avant. Il n'est pas question de renier les compétences constitutionnelles du Québec en matière d'éducation.

Ottawa aurait dû comprendre il y a longtemps la nécessité de s'asseoir à une table pour négocier directement avec Québec. Cette négociation concerne les deux gouvernements, non pas la Fondation des bourses du millénaire comme l'a prétendu jusqu'ici le gouvernement Chrétien de peur, faut-il croire, d'admettre que son projet contrevient au partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement.

Ce refus obstiné d'Ottawa de négocier ressemble à de la mauvaise foi. Comment penser autrement en effet en voyant, voici quelques jours, le ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, insister pour que la négociation ait lieu avec la Fondation tout en laissant entendre par ailleurs que le tout ne serait qu'une formalité. Si tel était le cas, alors pourquoi ne pas négocier? On devine qu'il y avait d'autres raisons, comme par exemple la volonté des libéraux fédéraux de ne pas donner prise aux revendications justifiées du Québec en matière de droit de retrait dans ce dossier.

Le premier ministre Jean Chrétien aura remarqué que personne n'évoque ce concept de droit de retrait dans la lettre qu'il vient de recevoir. Le fait n'est pas anodin. Il indique une volonté de la part du Québec de trouver le compromis politique qui permettra d'en venir à une entente qui sera d'autant plus facile à atteindre que tous admettent que la résolution Gauthrin comporte les éléments nécessaires à un compromis.

L'occasion est belle à saisir, surtout qu'il reste peu de temps si l'on veut que ce programme de bourses soit mis en œuvre pour l'automne. M. Chrétien n'a d'autre choix que d'accepter que des négociations aient lieu entre des représentants des deux gouvernements et, pour quoi pas, entre les deux ministres responsables de ce dossier, François Legault et Pierre Pettigrew. À moins qu'il ne préfère continuer à jouer les matamores et poursuivre cette stérile querelle fédérale-provinciale. Ce serait choisir la politique politicienne contre le bien commun.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFACON  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFLET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



REPRISE DU 25 NOVEMBRE 1998

## L E T T R E S

## Vol au-dessus d'un nid de cocotiers

Que les ministères des Ressources naturelles sont cons! Pendant que l'industrie nourrit en bourses honorifiques les recherches sur le contrôle chimique des pauvres tordeuses d'épinettes «blanches» et que l'on applaudit avec glamour le généticien qui réussit à faire pousser le sapin, «carré comme un deux par quatre», nos élus, successivement, volent au-dessus d'un nid de cocotiers au nom de la compétitivité...

Et ce ne seront pas les riches forestiers de la bien pensée forêt qui s'inquiéteront de l'avenir forestier québécois...

Gilles Paquette  
Ile Perrot, 26 avril 1999

## Le Bloc et l'identité québécoise

C'est avec ahurissement que j'ai pris connaissance dans *Le Devoir* du 17 avril de la nouvelle «théorie» de M. Duceppe concernant l'identité des Québécois. Les Québécois d'aujourd'hui, dit-il, n'ont plus rien à voir avec les Canadiens français d'hier et n'ont plus que faire de notions telles que «peuple fondateur» et «Québécois de souche». Débarassons-nous de tout ce fatras. On ne s'étonnerait pas d'entendre de tels propos simplificateurs de la part d'un adversaire de l'indépendance, mais de celle d'un chef «souverainiste», c'est vraiment plus troublant. C'est un peu comme s'il nous disait: cessons d'étudier l'histoire, mettons tout notre passé au rancart.

Apparemment, M. Duceppe n'a aucune conscience des contradictions dans lesquelles de telles idées le placent.

Il y a d'abord la notion de légitimité. Notre droit à l'indépendance se fonde sur l'existence au Québec d'une nation d'origine française, longuement forgée par l'histoire. Ce peuple a lutté pendant des siècles pour survivre et faire reconnaître ses droits. Oui, il y a une grande souche au Québec qui vient de la Nouvelle-France. Oui, nous l'avons fondé ce pays

avant d'être conquis par les armes par une nation étrangère. Le mouvement indépendantiste a toujours reposé sur ces faits et ce ne sont certes pas les nouvelles définitions de M. Duceppe qui les effaceront. Enlevez-les et nous n'avons plus aucun droit à l'indépendance.

Ensuite, je vois la déviation vers l'utopie. Si le projet souverainiste ne peut plus se fonder sur une profondeur historique et un enracinement, il ne lui reste plus que comme nouvelle base et plancher de départ que la mince surface horizontale correspondant à la définition géographique et purement factuelle de l'identité québécoise: soit la population du Québec telle qu'elle existe en 1999. Mais cette «nouvelle identité», cette nouvelle «nation québécoise» dont on nous parle, elle n'existe pas! C'est une invention, un mirage. Elle existera peut-être dans un siècle ou deux si l'histoire le permet mais pour l'heure, il s'agit tout simplement d'un projet de nation. Or le droit international ne reconnaît pas le droit à l'indépendance des nations futures, encore toute hypothétique. Et je vois qu'il est bien plus facile de disserter sur une utopie que de défendre la nation réelle et concrète. Il faut du courage pour cela.

Pierre Godard  
Saint-Antoine-sur-Richelieu, 19 avril 1999

## Depuis 30 ans, le PQ nous ment

En rejetant la motion de Mario Dumont, qui proposait de lancer un exercice de consultation publique et de réflexion sur la réforme de notre mode de scrutin pour y introduire une forme de proportionnalité, le Parti Québécois vient de montrer qu'il n'est plus la force de progrès démocratique qu'il a déjà été. Dès sa fondation par René Lévesque, le PQ formulait pourtant de sévères critiques contre notre mode de scrutin uninominal à un tour. Ce système peut en effet engendrer des aberrations importantes. Un parti politique peut y recevoir l'appui du tiers de l'électorat tout en ne recevant même pas le dixième des sièges en chambre, comme l'a fait le PQ lors de sa première tentative. Un parti peut aussi parvenir à gagner les élections et former un gou-

vernement majoritaire même s'il reçoit moins de votes que le parti de l'opposition officielle, comme dans le cas du PQ aux dernières élections.

En fait, ce système est si aberrant que les Anglais, qui nous l'ont pourtant légué, le remettent eux-mêmes en question. On s'attendrait donc à ce qu'un parti qui se prétend progressiste veuille corriger au plus vite de telles injustices. C'est d'ailleurs ce qui est inscrit dans le programme du PQ depuis 30 ans. Malheureusement, les idéaux démocratiques de ce parti se sont bien dilués à mesure que l'injustice du système lui devenait profitable. Ses idéaux se sont tellement affadés qu'aujourd'hui, c'est l'opposition qui doit sommer le PQ d'appliquer son propre programme, ce qu'il refuse même d'envisager!

En faisant si peu de cas des idées qu'il a présentées à la population pour se faire élire, le PQ donne de lui-même une image de cynisme, de décrépitude intellectuelle et de malhonnêteté qui entache l'ensemble des causes qu'on lui associe traditionnellement. S'ils ont été capables de nous mentir aussi effrontément en nous présentant leur programme électoral, sur un point aussi important que la structure même de notre système de représentation démocratique, comment pourrions-nous faire confiance à ces politiciens de carrière pour nous construire un pays?

François Privé  
Professeur de philosophie  
Membre désabusé du PQ  
Montréal, avril 1999

## Le courrier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: Courrier des lecteurs, *Le Devoir*, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal H3A 3M9, ou encore, si par courriel, à: lettres@ledevoir.ca. Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint. Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retonons en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

## LIBRE OPINION

## Les lunettes roses de M. Jospin

ROBERT SAVARD

Il y a quelques mois, le premier ministre français a effectué une visite au Québec. Lors de cette visite, M. Jospin s'est émerveillé devant le système québécois de relations du travail, allant jusqu'à déclarer que «nous, Français, [...] nous pouvons nous inspirer de ce modèle qui est le vôtre». Dans l'euphorie des rencontres officielles, il semble que personne n'ait jugé bon de remettre les pendules à l'heure avec M. Jospin à propos de ce prétendu modèle.

Dans l'entourage du 1er mai, il n'est pas trop tard pour revenir sur les déclarations du premier ministre français et apporter les nuances qui s'imposent quant à ce modèle dans lequel il n'a vu que concertation sociale.

Car dans les faits, le modèle québécois de relations du travail est un modèle qui fait une très large place à l'exclusion systématique. Malheureusement, notre illustre visiteur est reparti avec une vision incomplète de la réalité de nos lois du travail.

Le Québec et le Canada aiment se comparer aux pays dits avancés. Dans ces pays, y compris la France, les lois du travail reconnaissent à tous les salariés, y compris aux cadres, les libertés syndicales que sont le droit d'association et le droit à la négociation collective et elles en protègent l'exercice. Ainsi, ces pays mettent en œuvre les engagements qu'ils ont contractés à l'égard des conventions de l'Organisation internationale du travail

(OIT), qui prohibent les distinctions dans la protection des droits des salariés et ceux des cadres.

Le Québec, lui, continue de ne pas donner suite à ces conventions internationales du travail auxquelles il est pourtant lié. En effet, il exclut de l'application de son Code du travail plusieurs centaines de milliers de salariés, notamment les quelque 300 000 employés cadres qui œuvrent dans nos entreprises, aussi bien privées que publiques et parapubliques.

Pour des cadres, au Québec, se regrouper pour négocier des conditions de travail, c'est vouloir exercer un droit que ne protège aucunement le Code du travail.

En conséquence, tenter d'exercer ce droit, quand on est cadre au Québec, c'est courir des risques et s'exposer à des sanctions ou à un congédiement par l'employeur, sanctions ou congédiement contre lesquels le Code du travail n'offre aucune protection aux salariés québécois de l'encadrement.

Pourtant, qu'y a-t-il de plus légitime dans une société avancée comme la nôtre, libre et démocratique, que de vouloir se former en association pour défendre des intérêts socioéconomiques? Cette situation irrégulière perdure, et ce, malgré les engagements qu'a pris le Parti québécois à la veille de former le gouvernement en 1994. Le PQ, alors parti de l'opposition officielle, a écrit ce qui suit à l'intention des cadres et de leur demande de se voir étendre les protections accordées par le Code du travail: «[...] On peut d'ores et déjà prévoir

que ce dossier sera traité en priorité. [...] Vous pouvez être assurés que vos demandes seront étudiées lors de l'évaluation qui sera faite sur le Code du travail et vous serez à même d'y participer au même titre que les organismes patronaux et syndicaux déjà impliqués dans le processus.»

C'était en 1994. Depuis, malgré les promesses des anciens titulaires du Travail, les ministres Harrel et Rioux, et les demandes auprès de la nouvelle ministre, Diane Lemieux, l'exclusion des cadres se poursuit. Et non seulement dans le Code du travail, mais aussi de la réflexion actuellement en cours sur sa révision. On dit aux cadres d'attendre une éventuelle commission parlementaire pour se faire entendre!

Vraiment, le Québec n'a pas de quoi se pavaner sous les compliments de M. Jospin. En maintenant ici un système d'exclusion systématique des cadres dont on ne retrouve pas d'équivalent dans les autres pays du monde, membres de l'OIT à l'instar du Canada, le gouvernement du Québec devrait plutôt rougir de honte.

Peut-être faudrait-il aussi aviser le premier ministre français de remplacer ses lunettes roses. Et dans l'entourage de M. Jospin. En maintenant ici un système d'exclusion systématique des cadres dont on ne retrouve pas d'équivalent dans les autres pays du monde, membres de l'OIT à l'instar du Canada, le gouvernement du Québec devrait plutôt rougir de honte. Peut-être faudrait-il aussi aviser le premier ministre français de remplacer ses lunettes roses. Et dans l'entourage de M. Jospin. En maintenant ici un système d'exclusion systématique des cadres dont on ne retrouve pas d'équivalent dans les autres pays du monde, membres de l'OIT à l'instar du Canada, le gouvernement du Québec devrait plutôt rougir de honte.

## IDÉES

Prestation fiscale canadienne

# Québec s'accaparerait-il l'argent qu'Ottawa donne aux enfants?

## Le gouvernement du Québec sous-estime les besoins essentiels des enfants

RUTH ROSE

Professeure de sciences économiques, UQAM

SYLVIE LÉVESQUE

Directrice générale, Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec

FRANÇOISE DAVID

Présidente, Fédération des femmes du Québec



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le ministère de la Famille et de l'Enfance laisse entendre que Québec ne prévoit pas de réviser son estimation des besoins essentiels des enfants et qu'il compte donc affecter les sommes récupérées à la suite d'une hausse de la prestation fédérale à d'autres volets de sa politique familiale.

dépasse ces seuils, l'allocation diminue très rapidement. Une responsable de famille monoparentale qui gagne aussi peu que 21 500 \$ ne reçoit que l'allocation minimale du Québec, soit 131 \$ pour le premier enfant et 174 \$ pour le deuxième. Dans le cas des familles biparentales, les seuils de revenu sont un peu plus élevés, mais le principe est le même.

Puisque la hausse de 180 \$ octroyée par Ottawa dépasse le montant qui est versé à ces familles par Québec, il est donc fort possible qu'un grand nombre de familles à revenu modeste ne reçoivent plus rien de Québec, comme c'est déjà le cas des familles dont le revenu dépasse 50 000 \$.

Bien sûr, il ne faut pas perdre de vue le fait que le gou-

vernement fédéral a récupéré plus de deux milliards de dollars dans les divers programmes destinés aux familles entre 1978 et 1997 et que les familles de la classe moyenne ont perdu jusqu'à 900 \$ par enfant au cours de cette période. De plus, Ottawa a coupé plusieurs milliards de dollars aux familles bénéficiaires de l'aide sociale lors de l'abolition du Régime d'assistance publique du Canada en 1996, compressions qui sont en partie responsables des retranchements décrétés par les gouvernements provinciaux pour les personnes assistées sociales. Les montants que le gouvernement fédéral est en train de réinjecter actuellement dans l'enveloppe «famille» sont loin de compenser ces pertes cumulées.

Il est encore temps pour Québec de décider de laisser les maigres montants accordés par Ottawa entre les mains des familles auxquelles ils sont destinés. Le gouvernement n'a pas encore annoncé le détail de sa politique pour 1999-2000 et 2000-2001. S'il veut réviser sa conception des allocations familiales, il devrait le faire dans le cadre de la réforme fiscale annoncée, et cela après avoir permis au public de s'exprimer.

### Besoins essentiels des enfants

L'une des choses à remettre en question est certes la façon dont Québec estime les besoins essentiels des enfants. D'abord, ces montants n'ont pas bougé depuis 1993 (sauf celui prévu pour les enfants autres que le premier, légèrement haussé en 1994). Puisque l'inflation a été de l'ordre de 7,5 % depuis ce temps-là, les familles monoparentales ont perdu presque 300 \$ en pouvoir d'achat pour leur premier enfant et les familles biparentales environ 200 \$.

Une étude du ministère de la Sécurité du revenu suggère que le vrai coût du premier enfant d'une famille monoparentale est de l'ordre de 6200 \$, soit 75 % du montant de 8250 \$ qu'il reconnaît comme les besoins essentiels d'un adulte seul. Cette même étude indique que le coût du premier enfant d'une famille biparentale est de l'ordre de 4125 \$ et celui des autres enfants d'environ 2475 \$. Cependant, une nouvelle mesure de Statistique Canada basée sur un panier de consommation calculé spécifiquement sur les prix et le régime fiscal en vigueur au Québec donnerait une estimation plus près de 3000 \$ pour ces autres enfants. Donc, selon les études du gouvernement du Québec lui-même, ainsi que celles de Statistique Canada, Québec sous-estime grandement les besoins essentiels des enfants.

Rappelons enfin que, lors de l'instauration de la politique familiale en 1997, les familles monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale ont perdu 100 \$ pour leur premier enfant et 274 \$ pour leur deuxième enfant, et cela en plus de perdre les allocations de jeune enfant ainsi que plusieurs autres montants perdus lors de la réforme de l'aide sociale. Même les 180 \$ qui viendront d'Ottawa, et qui ne coûteront rien au Québec, ne sont pas assez généreux pour compenser ces multiples pertes aux familles dont la grande majorité doivent compter sur des banques alimentaires pour nourrir leurs enfants.

### Fin des accords d'Oslo

# Une paix malaisée et un État palestinien peu viable

## Le principal problème demeure l'exiguïté et la discontinuité du territoire dirigé par Yasser Arafat

MARIE-FRANCE CYR

Docteure en communications, étudiante en études arabes à l'Université de Montréal

Le 4 mai 1999 — date d'échéance des accords d'Oslo — n'est plus une date sacrée, avec le report en juin au plus tôt de la proclamation de l'État palestinien, après les élections israéliennes du 17 mai prochain. Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, dont les piétinements diplomatiques et les promesses non tenues ont fait échouer le processus de paix, risque alors d'être remplacé par un successeur plus conciliant. Quel que soit le vainqueur, ses prochaines actions seront déterminantes pour la suite du processus de paix inauguré en 1991, avec la Conférence de Madrid, et qui avait suscité beaucoup d'euphorie et l'espoir de mettre fin au conflit le plus complexe, le plus long et un des plus traumatisants du XX<sup>e</sup> siècle.

Si de plus en plus de citoyens israéliens et palestiniens souhaitent un règlement définitif du conflit et l'instauration d'une paix durable, il n'en demeure pas moins que la route qui mène à la paix est semée d'embûches. Il y a donc plus que de la bonne volonté de part et d'autre pour arriver à une entente. La participation de la communauté internationale est plus que jamais requise étant donné l'ampleur des enjeux.

Plusieurs obstacles nuisent à la création d'un État palestinien. Le principal problème à la viabilité d'un État dirigé par Yasser Arafat demeure l'exiguïté et la discontinuité de son territoire. L'accroissement de la colonisation juive et la construction de routes de contournement permettant de relier les colonies entre elles et de contourner les villes et villages palestiniens s'inscrivent dans la stratégie israélienne de morcellement du territoire palestinien qui s'apparente de plus en plus à une peau de léopard. La politique des faits accomplis poursuivie par Israël depuis les débuts porte fruits, malgré les violations du droit international. Il n'y a toujours pas de passage sécuritaire entre la bande de Gaza et la Cisjordanie en dépit des engagements contenus dans les accords d'Oslo II. Les Palestiniens sont encore soumis au contrôle de l'armée dès qu'ils sortent de leurs villes et l'accès à Jérusalem est extrêmement restreint pour les Palestiniens qui n'y résident pas, ce qui pose problème pour ceux qui ont besoin d'aller à l'hôpital, entre autres.

Un accroc de taille est celui de la reconnaissance d'un État palestinien et même de l'autonomie palestinienne par Israël. La résolution des Nations unies reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple palestinien a été approuvée par 152 États; seuls Israël et les États-Unis s'y sont opposés. La proclamation de l'État palestinien en 1988 est restée lettre morte... Israël a toujours refusé le principe d'un État indépendant pour ce peuple. Récemment, Nétanyahou a averti les leaders palestiniens qu'une déclaration unilatérale d'autonomie le 4 mai amènerait une réponse «très, très vigoureuse» de la part d'Israël. Devant ces menaces, l'abandon de cette date symbolique est compréhensible.

La dépendance économique des Palestiniens à l'égard des Israéliens pose également de sérieuses difficultés. Trente-deux ans d'occupation pendant lesquels Israël a laissé les infrastructures se détériorer et empêché les Palestiniens d'exercer leurs activités commerciales régulières ont laissé des traces. Alors que les Israéliens reçoivent un minimum de trois milliards de dollars des États-Unis par année, de nombreux Palestiniens sont condamnés à la pauvreté et au chômage. Le Protocole de Paris en 1994 a permis une régularisation des échanges commerciaux entre Israël et les pays arabes, mais les Palestiniens sont soumis à des quotas sévères d'exportation et ne peuvent importer de produits qui entrent en concurrence avec ceux d'Israël. 90 % des importations palestiniennes proviennent donc d'Israël et la majorité des Palestiniens dépendent d'Israël pour travailler. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le PNB de l'État juif soit trente fois plus élevé que celui des Palestiniens. Heureusement, les Palestiniens peuvent désormais bénéficier de l'aide financière internationale, mais sera-t-elle suffisante pour créer un État viable sur un territoire morcelé à l'extrême?

Un enjeu important réside dans la légitimité politique du Conseil législatif de l'Autorité palestinienne — élite et qui débat à huis clos — et de Yasser Arafat, dont l'autorité actuelle et la succession sont problématiques. Arafat est contesté pour son autoritarisme, sa mauvaise gestion des finances, son accaparement du pouvoir: il cumule une trentaine de présidences dont les principales sont

celles de président de l'Autorité palestinienne, président du conseil exécutif de l'OLP et président de l'État palestinien fantoche proclamé en 1988. Cette concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu, répandue dans les régimes du monde arabe, pose problème pour ce qui est de la démocratie. Selon Bernard Botiveau, chercheur au CNRS: «Le renforcement de l'expérience démocratique ne peut qu'aider à faire face aux multiples pressions israéliennes.» Un nombre croissant de personnalités israéliennes, tout comme de l'Union européenne et d'ailleurs, abondent dans ce sens en considérant que la meilleure garantie de sécurité pour Israël réside dans la coexistence pacifique avec un État palestinien viable et démocratique.

Qu'un État palestinien voit le jour ou que les Palestiniens doivent se limiter à une autonomie partielle, il faudra enfin régler les nombreux problèmes en suspens, reliés au conflit israélo-arabe, pour que la paix s'installe: le sort des prisonniers politiques et des millions de réfugiés palestiniens — qui survivent dans des camps depuis 1967 et même 1948 —, l'occupation du Golan syrien et du Liban-Sud par Israël, le statut de Jérusalem, le contrôle stratégique de la gestion des eaux ainsi que la question de la sécurité, obsession des Israéliens qui réalisent de plus en plus, heureusement, que leur sécurité passe par la bonne entente avec leurs voisins arabes. L'État juif devra nécessairement opérer un revirement d'ampleur en respectant le droit international et en cessant de considérer que l'ensemble de la Palestine lui revient de droit divin. Les Israéliens reconnaissent de plus en plus que le statu quo s'apparente à un quasi-apartheid n'est pas viable. Ils ne veulent pas non plus d'un État binational israélo-palestinien, surtout que les Palestiniens deviendraient majoritaires entre 2007 et 2013. Outre leur démographie croissante, l'autre atout des Palestiniens est le recours au droit international et l'appui solide de la communauté mondiale, davantage sensibilisée à la question des réfugiés avec le drame actuel des Kosovars. Souhaitons que ce soit suffisant pour ce peuple, victime des victimes de l'Holocauste, retrouve ses droits bafoués depuis trop longtemps ainsi que sa dignité nationale.



Chantal Hébert

# La condition gagnante de Jean Charest

Attaquée avec un collègue dans un restaurant de Trois-Rivières un samedi midi du mois dernier, ce dernier me proposa à la blague de me faire cadeau du gaminet de l'établissement à condition que j'y inscrive la date du jour et la prédiction que Jean Charest ne serait jamais premier ministre du Québec.

Précisons d'abord que c'est à cela, échafauder des scénarios aussi hypothétiques que lointains, que les journalistes politiques ont tendance à passer le temps quand leur métier les condamne à sacrifier une journée ensoleillée de printemps à couvrir des événements qui ne valent pas toujours le déplacement. Ainsi, l'excursion trifluvienne du week-end n'avait rien de terriblement excitant: une réunion de routine du Conseil national du Parti québécois.

Précisons ensuite que je ne fais pas partie de la catégorie des gens qui se réveillent le matin en souhaitant des malheurs à Jean Charest et qui se couchent le soir en priant pour que leur vœu se réalise le lendemain. J'ai plutôt tendance à trouver au chef libéral quelques qualités, dont celle d'avoir ajouté du piquant à la vie politique des dernières années à Ottawa comme à Québec.

Était-ce donc que le restaurant en question était bondé de péquistes auquel Lucien Bouchard ne semblait guère avoir coupé l'appétit en continuant d'emballer d'un flou artistique ses projets référendaires? Toujours est-il que la tentation d'accepter le pari du collègue m'a traversé l'esprit.

En fait, personne ne peut sérieusement prédire le résultat des prochaines élections au Québec. Les inconnues sont trop nombreuses pour que l'exercice soit autre chose que de la futurologie. Et pourtant, cela n'empêche pas un peu tout le monde de faire comme si...

La couverture politique et la chose qui la motive ont tendance à s'inspirer d'axiomes qui ne sont fondés que sur la répétition. Avec le temps, ces axiomes deviennent des automatismes qui permettent aux observateurs comme aux stratèges de faire semblant d'avoir une vague idée de ce que l'avenir électoral réserve. Une manie qui fait que les deux groupes cités plus haut sont le plus souvent les derniers à voir venir le changement.

Pourtant, au cours des quinze dernières années, un joueur aurait pu faire fortune à parier sur l'exception plutôt que sur les règles soi-disant immuables de la politique canadienne. Voici un court échantillon de celles qui ont échangé le statut de théorème pour celui d'élocution.

1984: Le Parti conservateur fédéral n'aurait jamais suffisamment de racines au Québec pour le raffler aux libéraux.

1985: Le PC, érigé en dynastie en Ontario depuis 43 ans, a une recette qui fait qu'il ne peut pas perdre Queen's Park.

1990: Les petites provinces n'oseront jamais tenir tête aux provinces riches en sabordant l'Accord du lac Meech.

1990 encore: Le NPD ne peut pas prendre le pouvoir en Ontario.

1993: N'importe qui peut battre Jean Chrétien (sauf Brian Mulroney).

1993 encore: Les Québécois votent toujours pour le gagnant au fédéral et, pour former un gouvernement majoritaire au Canada, il faut gagner le Québec.

1996: Les chefs issus de la scène fédérale n'ont pas de succès dans l'arène québécoise. (C'est l'année où Lucien Bouchard devient premier ministre.)

1997: Les Québécois votent toujours pour le gagnant au fédéral et, pour former un gouvernement majoritaire au Canada, il faut gagner le Québec.

1998: Les chefs issus de la scène fédérale n'ont pas de succès dans l'arène québécoise. (C'est au tour de Jean Charest de faire le saut.)

1998 encore: Moins tolérants aux compressions que la moyenne canadienne, les Québécois punissent plus sévèrement les gouvernements qui leur en imposent.

Ces temps-ci, la notion qu'en 40 ans, aucun gouvernement québécois n'a obtenu de troisième mandat consécutif justifie autant de calculs que d'espoirs. Récemment, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau brandissait cette statistique pour expliquer l'urgence référendaire. Dans un esprit bien différent, elle inspire à Jean Charest la conviction qu'il ne peut pas ne pas y avoir de référendum pendant le mandat en cours.

Pourtant, le gouvernement de Lucien Bouchard est bien en selle. La dernière élection lui a permis de rajouter son équipe. Si le premier ministre se retirait, le PQ serait moins embêté pour lui trouver un successeur que si le même événement se produisait au PLQ. Économie plus prospère aidant, les partis au pouvoir ont même retrouvé le bénéfice du doute à Québec comme à Ottawa.

Dans ces conditions, quels sont les comportements à risques qui seraient les plus susceptibles d'enlever au PQ ses meilleurs espoirs de longévité au pouvoir?

D'abord, que le gouvernement Bouchard gère comme s'il avait peur de son ombre référendaire. Ensuite, que le PQ, devant l'absence d'une volonté populaire suffisante pour arriver à ses fins souverainistes pendant son mandat actuel, se déchire sur la place publique l'an prochain.

En d'autres mots, une certaine obsession référendaire motivée par le calendrier, par l'impression que le passé électoral est toujours garant de l'avenir, est la meilleure «condition gagnante» de Jean Charest. Dans les circonstances, on comprend que le chef libéral n'ait que le mot «référendum» à la bouche.

Chantal Hébert est correspondante à Montréal pour le quotidien The Toronto Star.

### Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)). N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (sports), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Odile Tremblay (Horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Choimard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Benoît Mungier, François Normand, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon (directeur adjoint, secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudie Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelyn Nantel (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lalleu, Danièle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## LIVRE

SUITE DE LA PAGE 1

mais je pense que le danger n'est pas bien gros quand on y pense bien», ajoute M. Leroux, précisant que «l'empire» Renaud-Bray ne s'étendrait qu'au Grand Montréal advenant la conclusion de la transaction.

«C'est assez surprenant dans la mesure où la situation de Champigny semblait se redresser et où plusieurs croyaient qu'ils allaient tous les deux continuer à se livrer concurrence», explique Johane Phaneuf, directrice commerciale pour le secteur français chez le distributeur Prologue.

À cause justement de la féroce concurrence que se sont livrées les deux chaînes au fil des ans, ouvrant des succursales l'une en face de l'autre, effleurant même il y a quelques années la possibilité d'une fusion, plusieurs ont d'ailleurs sursauté à l'annonce des fiançailles. «Mais si le mariage de ces deux-là peut fortifier l'ensemble, nous ne pouvons que nous en réjouir», a précisé hier Pierre Bourdon, directeur commercial de Messageries ADP, important distributeur dans le paysage littéraire québécois.

Aucun signe avant-coureur — des comptes non payés, par exemple — n'indiquait toutefois une situation difficile du côté de Champigny. «Au contraire! Après la restructuration de l'an dernier [le président Raymond Talbot fermait alors trois de ses six librairies], nous avions plutôt l'impression que ça allait bien. C'est peut-être quand les choses vont bien que c'est le moment de vendre...»

Le partenariat établi avec le Fonds de solidarité de la FTQ depuis les débuts financiers de Renaud-Bray en 1996 semble aussi peser lourd dans la balance des réactions.

«Aujourd'hui, Pierre Renaud est appuyé par des conseillers financiers, des gens très pragmatiques — je parle du Fonds [de solidarité]. Il est beaucoup mieux entouré qu'il y a deux ans», poursuit Pierre Bourdon.

«Pour beaucoup, le partenariat avec le Fonds de solidarité inspire la confiance et est symbole de sécurité financière», ajoute Robert Leroux. On se rappellera qu'en 1996, les librairies Renaud-Bray étaient placées sous la protection de la Loi de la faillite et de l'insolvabilité. Créant une véritable onde de choc dans l'industrie du livre, cette situation était toutefois corrigée par le sauvetage effectué par le Fonds de solidarité de la FTQ. L'actionnaire avait alors acheté son partenariat — 49 % des actions — pour 1,7 million de dollars.

Quant aux incidences directes sur le marché du livre, elles pourraient être «catastrophiques», juge le président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), Pascal Assathiany, si la vocation de libraire de la nouvelle chaîne est supplantée par des intérêts mercantiles. «Si jamais le commercial devait prendre le dessus et que l'une ou l'autre des chaînes devait diminuer son fonds [de livres], ce serait une catastrophe», affirme celui qui est aussi à la tête de la maison Boreal et du distributeur Dimédia. Pour les éditeurs littéraires et de sciences humaines, ça aurait une incidence directe et plutôt embêtante.

Pour M. Assathiany, plutôt surpris de cette éventuelle transaction et lui aussi rassuré par la présence du Fonds de solidarité, le rachat de Champigny par Renaud-Bray ne représenterait tout de même pas la porte ouverte sur le phénomène de concentration comme on le connaît au Canada anglais et aux États-Unis. Mais il fait une mise en garde: «Quand un client [libraire] commence à représenter plus de 10 ou 12 % du chiffre d'affaires d'un distributeur, et que c'est concentré sur un même territoire, ça commence à être assez important comme phénomène.»

Il a de nouveau été impossible de joindre hier le président de Champigny, Raymond Talbot, pour obtenir sa version des faits. On ne connaît encore aucun des détails de l'offre déposée par Pierre Renaud, ni non plus la hauteur de la participation financière, si tel est le cas, du Fonds de solidarité de la FTQ. Une rencontre de presse est prévue au moment de l'annonce.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Enregistrement — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Fusillade dans une école d'Alberta

## Dernier hommage à un étudiant de 17 ans

PRESSE CANADIENNE

Taber, Alberta— Lors d'une cérémonie à la mémoire de son fils Jason, abattu mercredi dernier à l'école secondaire W. R. Myers dans la ville albertaine de Taber, le révérend Dale Lang a exprimé le souhait, hier, que les étudiants puissent de nouveau s'amuser dans cette école plutôt que d'y vivre dans la peur.

«Seigneur, une chose terrible est arrivée ici mercredi», a déclaré le révérend Lang, alors qu'il se trouvait dans le couloir où son fils de 17 ans a été mortellement atteint par un jeune tireur de 14 ans. Une simple couronne signalait l'endroit précis où est survenu le drame. «Le diable est entré ici et nous devons nous en débarrasser. Alors au nom de Jésus, nous faisons sortir le diable de cette place. Au nom de Jésus, nous disons qu'il faut détruire la peur en cet endroit.»

Plus de 700 personnes ont assisté à une cérémonie commémorative dans le gymnase de l'école. L'épouse du premier ministre Jean Chrétien, Mme Aline Chrétien, de même que la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, étaient présentes, de même que le chef de l'opposition réformiste Preston Manning et le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein. Des milliers d'autres personnes ont suivi la cérémonie retransmise dans un auditorium situé à proximité. Le révérend Lang s'est adressé directement aux collègues de classe de son fils Jason lorsqu'il leur a demandé de traiter les autres avec respect.

«Si les 450 étudiants de cette école se souciaient les uns des autres, s'ils se respectaient et se traitaient en conséquence, il n'y aurait rien à craindre ici», a-t-il déclaré. Le jeune de 14 ans qui a tué Jason et blessé grièvement un autre étudiant était, semble-t-il, constamment la cible des moqueries et

des agressions des autres adolescents. Il a été accusé de meurtre prémédité ainsi que de tentative de meurtre. Il n'a pas encore enregistré de plaidoyer et doit comparaître devant un tribunal à Lethbridge, jeudi.

Cette première fusillade mortelle en plus de 20 ans dans une école secondaire du Canada est survenue à peine une semaine après que deux étudiants de l'école secondaire de Littleton, au Colorado, eurent tué 12 de leurs collègues ainsi qu'un professeur, avant de s'enlever la vie.

L'autre étudiant de Taber qui a été blessé doit bientôt subir une troisième intervention chirurgicale, dans un hôpital de Calgary, afin de retirer une balle de calibre .22 logée tout près de la moelle épinière.

À Ottawa, les membres du Parlement ont observé une minute de silence et de prière, hier, pour la communauté de Taber ainsi que la famille de Jason Lang.

## NUNAVUT

SUITE DE LA PAGE 1

Le projet de loi C-62, portant sur les droits de surface et une office de gestion des eaux, confirmerait la passation de ces îles aux mains du Nunavut, selon le député bloquiste de Saint-Jean à Ottawa et porte-parole en matière autochtone, Claude Bachand. Il pense que les Cris et Québécois ont tout intérêt à faire front commun contre Ottawa dans ce dossier.

«J'ai dit à Matthew Coon-Come qu'on devrait d'abord s'assurer que les îles ne soient pas transférées au Nunavut. On pourra ensuite discuter entre nous et voir si on en fait une extension de la Convention de la Baie-James ou non.»

Au cabinet du ministre des Affaires autochtones, la porte-parole Esther Boily explique qu'il n'y a pas de véritable alliance entre le gouvernement du Québec et les Cris sur la question des îles du Nunavut. Souvent opposés sur les questions de territorialité, notamment par rapport à l'éventualité de la souveraineté du Québec, le gouvernement québécois et les Cris ont récemment mis fin à des pourparlers sur le régime forestier en raison d'une action juridique entreprise par la nation cric.

Lors de la signature de la Convention de la Baie-James en 1975, le ministre fédéral Judd Buchanan avait alors indiqué aux Cris, par lettre, qu'aurait lieu une négociation séparée sur le statut de ces îles septentrionales du Québec. Cet engagement a été répété en 1995 par le ministre Ron Irwin, mais les Cris et le Québec attendent depuis ce temps un geste d'Ottawa. C'est devant l'inaction du gouvernement fédéral et la création du Nunavut que les Cris ont présenté une demande d'injonction en février. De son côté, le Québec a réaffirmé sa position la veille de la création du Nunavut au gouvernement fédéral.

«Les gouvernements du Québec font valoir depuis près d'un siècle que le territoire québécois devrait comprendre les îles, les eaux et les fonds marins adjacents à ses côtes. Plusieurs facteurs géographiques, économiques et socioculturels appuient cette démarche du Québec, parmi lesquels figurent l'occupation et la fréquentation des îles comme des milieux marins par des autochtones résidant au Québec», a écrit le ministre québécois des Ressources naturelles, Jacques Brassard, à la ministre fédérale des Affaires indiennes, Jane Stewart, le 30 mars dernier. Cette missive est restée jusqu'ici sans réponse.

Les leaders cric demandent depuis des années également le début de négociations sur le statut des îles littorales du Québec. En 1995 et en 1997, le ministre Ron Irwin leur a répondu qu'il acquiesçait à leur demande en imposant toutefois ses conditions aux pourparlers.

«Des négociations séparées concernant les revendications cric sur les îles et les milieux marins adjacents aux terres traditionnelles cric pourront débiter lorsque le cabinet aura

examiné et approuvé un mandat fédéral de négociation. La participation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (et subséquemment du Nunavut) sera requise», écrivait-il le 25 avril 1997 au grand chef Matthew Coon-Come.

En 1993, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et sa ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, avaient tous deux relancé le dossier devant l'éventualité de la création du Nunavut. Dans les deux cas, le gouvernement Mulroney avait opposé une fin de non-recevoir.

«Tout en accueillant favorablement le projet Nunavut, écrivait M. Bourassa à son homologue fédéral, je vous rappelle que le Québec possède des intérêts sur une partie du territoire qui pourrait être attribuée à ce gouvernement autochtone.»

Mme Bacon soulignait, pour sa part, que ce sont des populations nordiques québécoises qui exercent leurs activités sur les îles devenant maintenant propriété du Nunavut.

«Tant pour des raisons d'accessibilité et de disponibilité des services que des coûts engendrés par une telle situation, écrivait-elle à Ottawa, l'administration de ces îles ne peut se faire de façon raisonnable, efficace et économique qu'à partir du territoire québécois.»

Le député Claude Bachand insiste d'ailleurs sur l'illogisme de la situation de certains trappeurs et pêcheurs cric qui pourraient être contraints d'aller quérir des permis à des milliers de kilomètres à Iqaluit, la capitale du Nunavut, alors qu'ils effectuent leurs activités traditionnelles en ce moment en toute légalité, sans avoir à demander de permission à qui que ce soit.

«Comment ces îles, dont plusieurs sont à un jet de pierre de la sol québécois et sur lesquelles la présence cric est historique, peuvent-elles être gérées par le gouvernement du Nunavut?»

En 1992, le géographe spécialiste du territoire québécois Henri Dorion faisait la distinction entre les îles rattachées au Québec à marée basse et celles plus éloignées, les unes faisant partie du Québec, les autres, non.

«La loi est claire: toutes les îles du littoral non rattachées au continent à marée basse autour du Nouveau-Québec appartiennent aux Territoires du Nord-Ouest. Est-ce qu'elles devraient appartenir au Québec? Voilà une tout autre question.»

Oui, répondait-il plus loin dans un texte publié par la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté. M. Dorion concluait que la loi devait être révisée parce que les peuples autochtones nordiques du Québec, comme les Cris et les Inuits, utilisaient depuis longtemps les îles littorales du Québec.

«Un Inuit ou un Blanc qui prend son bain dans la baie d'Hudson à marée basse sort du Québec. Ça fait image, mais ça montre le ridicule de la situation.»

## ÉCOSSE «Thatcher n'a jamais rien compris [...] et fit des erreurs dramatiques»

SUITE DE LA PAGE 1

Seule l'indépendance permettra à l'Écosse de tenir vraiment compte des régions. Il faut savoir que le nouveau Parlement n'aura pratiquement aucun pouvoir de taxation, surtout pas celui d'annuler les taxes décrétées par Westminster à qui l'on reproche ses dépenses somptuaires.

Mais les Écossais n'ont-ils pas toujours été de loyaux sujets de Sa Majesté? «Plus le souvenir de la Seconde Guerre mondiale s'estompe, dit Fergus Ewing, plus les jeunes s'identifient à l'Europe et moins ils sont attachés à l'Union.» Les sondages récents semblent lui donner raison: 44 % des électeurs entre 18 et 34 ans soutiennent l'indépendance, comparativement à 32 % pour les 35-64 ans.

## Une nation distincte

L'acte d'Union, ça vous dit quelque chose? Les Écossais en parlent à la manière des Canadiens d'avant 1867. Certains utilisent même le mot «traité», un terme que les tribunaux n'ont jamais accepté puisque l'Union est née d'une loi de Westminster.

Cela n'empêche pas les Écossais d'avoir toujours été considérés par les Britanniques comme une nation distincte, explique le politologue anglais Bernard Crick. La sémantique canadienne sur la «société distincte» fait ici sourire les conservateurs aussi bien que les nationalistes. Contrairement au pays de Galles (qui élit aussi son assemblée jeudi), l'Écosse a volontairement sacrifié son Parlement en 1707 pour rejoindre le Royaume-Uni, où elle a conservé ses églises, ses lois et son système d'éducation. La langue n'a jamais posé problème jusqu'à cette époque, déjà, moins de 15 % des Écossais parlaient gaélique. «Les souverains se sont généralement souciés de rappeler le caractère multinational de leur empire», explique Bernard Crick. Georges IV n'ira-t-il pas jusqu'à porter le kilt?»

Voilà qui explique peut-être le nationalisme tranquille des Écossais. Selon plusieurs analystes, sa renaissance dans les années 80 est d'abord le résultat des maladroites du gouvernement conservateur de Margaret Thatcher. «À cause de son manque flagrant de culture politique et de ses origines, Thatcher n'a jamais rien compris à l'Écosse et fit des erreurs dramatiques», dit Bernard Crick. La Dame de fer faillit provoquer une véritable insurrection en expérimentant en Écosse sa célèbre poll tax, une taxe destinée à remplacer l'impôt foncier et que devait payer chaque citoyen, riche ou pauvre, bébé comme étudiant.

Le Skye Bridge reste dans les Highlands le symbole de cette incurie. Il en coûte 10 \$ pour traverser cet ouvrage construit par l'entreprise privée à l'époque des privatisations à tout crin. Le pont est pourtant (avec un traversier) le seul lien du continent avec l'île Skye, l'une des plus belles du monde. Les travaillistes avaient promis d'abolir le payage, mais ils n'ont rien fait.

Les nationalistes sentent chez ces derniers une méfiance croissante à l'égard du sentiment national écossais. Leur refus d'installer le parlement là où il siégeait en 1707, sur Carl-

ton Hill, au cœur d'Édimbourg, est vu comme un affront à l'histoire. Les travaillistes ont préféré construire un nouveau bâtiment proche de la résidence royale de Holyrood.

## Alex «Braveheart»

Pas surprenant que les indépendantistes restent forts dans le nord du pays, où se trouve d'ailleurs la circonscription du chef du SNP, Alex Salmond. Cet ancien économiste de la Royal Bank of Scotland, surnommé Alex «Braveheart» (une allusion au film du même nom), a entièrement renoué le parti dans les années 80. Ses talents de publicitaire sont reconnus par tous. La semaine dernière, les Écossais en ont eu une brillante démonstration alors qu'il était invité à une soirée de charité en compagnie de Tony Blair, mais sans droit de parole. Dès que le premier ministre s'est mis à critiquer les indépendantistes, à la manière des participants des quiz télévisés, il a brandi un carton sur lequel était inscrit le mot «Bluff».

N'empêche que, s'il ne livre pas la marchandise, le brillant polémiste pourrait avoir du fil à retordre avec les purs et durs de son parti. Margo MacDonald est un des leaders de cette tendance qui refusaient même il y a deux ans de voter oui au référendum sur le Parlement écossais. Le SNP, qui semble avoir perdu tout espoir d'arriver premier, mise sur le second bulletin de vote que déposeront dans l'urne les électeurs. En Écosse, l'élection des députés dans chaque circonscription est doublée d'un scrutin de liste proportionnel.

Le SNP attribue sa chute dans les sondages à la férocité de la campagne travailliste, qui parle de «divorce» sur des

CHRISTIAN RIOUX

Édimbourg — «L'enjeu de cette élection, c'est l'indépendance», a déclaré au Devoir Alex Salmond, chef du Scottish National Party (SNP), le parti indépendantiste écossais qui tire de l'arrière derrière les travaillistes. À 48 heures de l'élection du premier Parlement écossais depuis 300 ans, le chef du parti indépendantiste a entrepris de secouer ses troupes et diffuse sur tous les écrans une publicité mettant en vedette le célèbre interprète de James Bond, Sean Connery.

Encouragé par les sondages, selon lesquels le fossé entre travaillistes et indépendantiste se rétrécit, le bouillant leader prédit «des résultats spectaculaires» pour son parti aux élections de jeudi. «Nous revenons de la tombe», reconnaît un organisateur du parti moins enthousiaste.

Au coude à coude depuis des mois avec les travaillistes de Donald Dewar, les indépendantistes qui proposent un référendum sur l'indépendance au cours de leur premier mandat tiraient depuis peu de l'arrière par une vingtaine de points. Les derniers sondages accordent aux tra-

photos en noir et blanc. Plusieurs tabloïds à sensation se sont fait un plaisir de publier de vieilles photographies de Sean Connery serrant la main de Tony Blair ou de ministres travaillistes. L'opposition d'Alex Salmond à l'action de l'OTAN au Kosovo — «une folie impardonnable», dit-il — a aussi refroidi de nombreux partisans du SNP. Sa remontée récente dans les sondages est probablement liée à la volonté des électeurs de ne pas donner une majorité trop forte à un gouvernement travailliste qui a déjà tous les pouvoirs à Westminster.

Le ministre travailliste George Robertson avait dit que la dévolution tuerait le nationalisme écossais. Dennis MacLeod est convaincu du contraire. Aussi vrai que le paisible Loch Ness cache un mystère entretenu depuis des siècles, un nationaliste sommeille au fond de chaque Écossais, dit-il.

«Qu'il perde ou qu'il gagne, le SNP ne sera plus jamais le même après cette élection. Il passera de huit députés à Londres à une quarantaine à Édimbourg. Ses budgets de recherche seront multipliés par dix. Ses représentants seront chaque jour à la télévision écossaise.» Même s'il perd l'élection de jeudi, le SNP pourra tout de même accuser Londres de restreindre les pouvoirs de la nouvelle assemblée, reconnaît Bernard Crick.

S'il gagne, les Écossais connaîtront les charmes d'un premier référendum et même d'un second. Car, dans l'éventualité d'un oui, le SNP en promet un autre sur le maintien de la monarchie. «On pourrait même imaginer un SNP au pouvoir incapable de faire l'indépendance», dit Bernard Crick. Welcome to the party!

## Les indépendantistes tirent de l'arrière

vaillistes environ 45 % des voix. Il pourrait ainsi leur manquer entre trois et huit élus pour obtenir les 65 sièges (sur 129) nécessaires à un gouvernement majoritaire.

Les rumeurs de coalition entre travaillistes et libéraux démocrates (à qui l'on accorde une douzaine de députés) se multipliaient hier à Édimbourg. Donald Dewar a admis la semaine dernière qu'une réunion avait eu lieu des 1996 pour envisager une telle possibilité. Celle-ci pourrait forcer les travaillistes à revenir sur l'augmentation des frais de scolarité décrétée récemment, une revendication centrale des libéraux et des indépendantistes. Avec un peu plus de 60 députés, les travaillistes pourraient malgré tout essayer de former seuls le gouvernement.

Alors que le soutien au SNP tourne autour de 31 %, Alex Salmond entend consacrer ses dernières énergies à dénoncer les projets de privatisation de certains services hospitaliers et scolaires. Pour la plupart des militants indépendantistes, plus de 40 députés serait un résultat acceptable. Dans l'éventualité d'une coalition avec les libéraux, ce qui semble peu probable, ces derniers devraient accepter la tenue d'un référendum.